

MÉMOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Journal de la Société
de l'Histoire et de la Vie
à Sevrans

A SEVRANS

AUTOUR DES ANNEES VINGT



n°7 novembre 1998

Après un cinquième salon d'histoire locale sur le thème *« du village à la banlieue »*, il nous a fallu réduire notre champ de travail, et nos ambitions, à une période plus courte et le sixième salon est limité à *« Sevrans autour des années vingt »*.

En effet, plus près de notre époque les sources sont plus riches et, tout en restant dans l'Histoire, on touche davantage à la Vie à Sevrans.

Il faut dire aussi que la petite équipe qui fait vivre notre association n'est pas composée de retraités ou de rentiers au temps libre illimité. La recherche et l'exploitation des sources de l'histoire locale en exigent beaucoup. Plus nombreux, nous partagerions volontiers ces tâches si propices à satisfaire la curiosité intellectuelle.

Notre association doit se renouveler pour exister demain, car il reste beaucoup à faire savoir de la vie et de l'histoire de ceux qui nous ont précédé et ont contribué à façonner le Sevrans que nous connaissons aujourd'hui.



L'EDITORIAL DE
JEAN-PIERRE FERRAND
PRESIDENT DE LA
SOCIÉTÉ DE
L'HISTOIRE
ET DE LA VIE
À SEVRANS

Sommaire

2	Retombées des courants politiques...	22	Histoire de Kodak-Pathé 1886-1920.
5	Hygiène, Santé, Urbanisme	28	Les Arméniens de Sevrans.
10	La Grande Guerre et ses prolongements à Sevrans.	35	1930-Exit le Notaire de Sevrans
18	Le Chemin de Fer 1900-1930.	37	Henri Edouard Lamaille.
21	Bouquet Provincial à Sevrans.

RETOMBEES DES COURANTS POLITIQUES & AUTRES INCIDENTS

Au début du vingtième siècle

La fracture entre l'Eglise et l'Etat devait amener quelques réactions du Conseil Municipal, lequel se ralliait dans sa majorité à la tendance laïque : M. Jean LELONG a déjà relaté (voir le n°4 d'octobre 1993 des Mémoires d'Hier et d'Aujourd'hui) le refus par le Conseil du rétablissement de l'enseignement privé, dispensé par des religieuses en 1902.

Mais dès l'année 1900 "on sentait le feu couver sous la cendre".

Un problème d'hygiène :

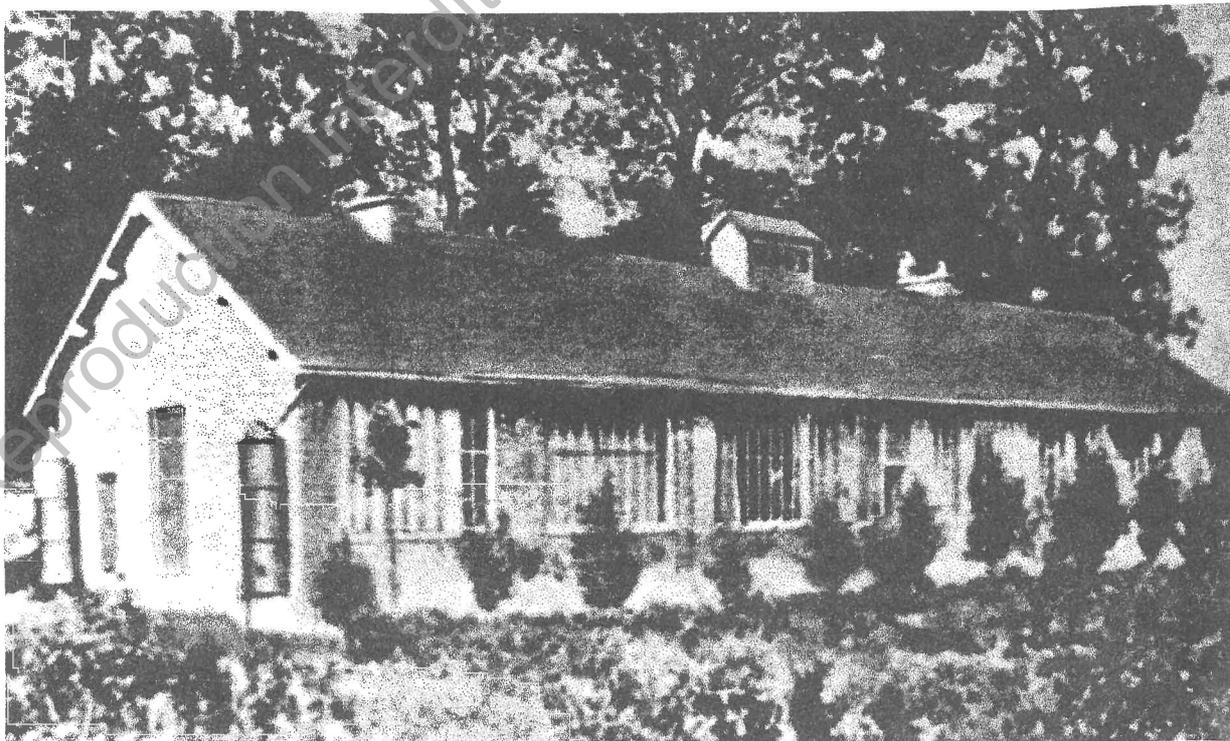
M. DAUVERGNE qui, nous le rappelons, est professeur à Paris au collège Chaptal, intervient à propos d'un détail...de propreté.

"M. DAUVERGNE a constaté avec

messieurs ORY, HECQ et LAMAILLE, que les cabinets des écoles n'étaient pas toujours tenus proprement, que d'ailleurs la femme de service semble négliger sciemment l'école des garçons. Il craint que cette femme ne nourrisse des sentiments hostiles contre l'instituteur et il lui semble en avoir la preuve dans ce fait qu'elle a retiré son fils de l'école communale pour lui faire donner l'instruction dans une école non reconnue...

Il ajoute que si lui, professeur des Ecoles de la République, il envoyait ses enfants dans d'autres écoles que celles de l'Etat, il se placerait dans une situation fausse.

...dans les écoles de Paris où il y a un nombreux personnel de service, il ne serait jamais toléré qu'un agent dépréciât l'enseignement de l'école."



En 1900 l'école était installée dans les anciens laboratoires d'Alfred Nobel.

Un conseiller lui fait remarquer que l'on ne peut pas peser sur la volonté des parents.

"M.DAUVERGNE est d'accord sur le principe, mais il fait observer que les agents communaux doivent avant tout donner l'exemple et si la situation ne se transformait pas, il serait obligé de proposer le remplacement de cette femme."

Le départ de l'Abbé PERICHON :

L'Abbé exerçait son ministère à Sevrans depuis 17 ans, mais au printemps de 1901 il se plaint au Maire de la conduite d'enfants qui troublent l'exercice du culte et salissent la porte de l'église.

"Le Maire priera l'instituteur de recommander à ses élèves d'avoir une tenue irréprochable dans la rue et donnera ordre au garde-champêtre d'exercer une surveillance active."

Mais en juin 1902 :

"M. Le Maire propose de demander à l'Evêque le départ de l'Abbé PERICHON, et ce pour sa mauvaise tenue, son manque de dignité, ses insultes aux enfants, aux parents, au Maire et au Conseil Municipal. Adopté à l'unanimité."

En effet, l'Abbé PERICHON cessa son activité cette même année et le Conseil n'enregistra pas de pétition en sa faveur.

Des Processions gênantes :

En juin 1901, M.HECQ demande l'interdiction des processions religieuses. Mise au vote secret, la proposition recueille 5 voix pour et 5 contre. La proposition est refusée mais à l'avenir le curé devra prévenir la municipalité pour la procession de la Fête Dieu et le Maire fixera l'itinéraire. Mais exactement l'année suivante, *"Le Maire propose de délibérer sur l'opportunité des processions*

religieuses. Après discussion et à l'unanimité, le Conseil décide leur suppression sur le territoire de la commune."

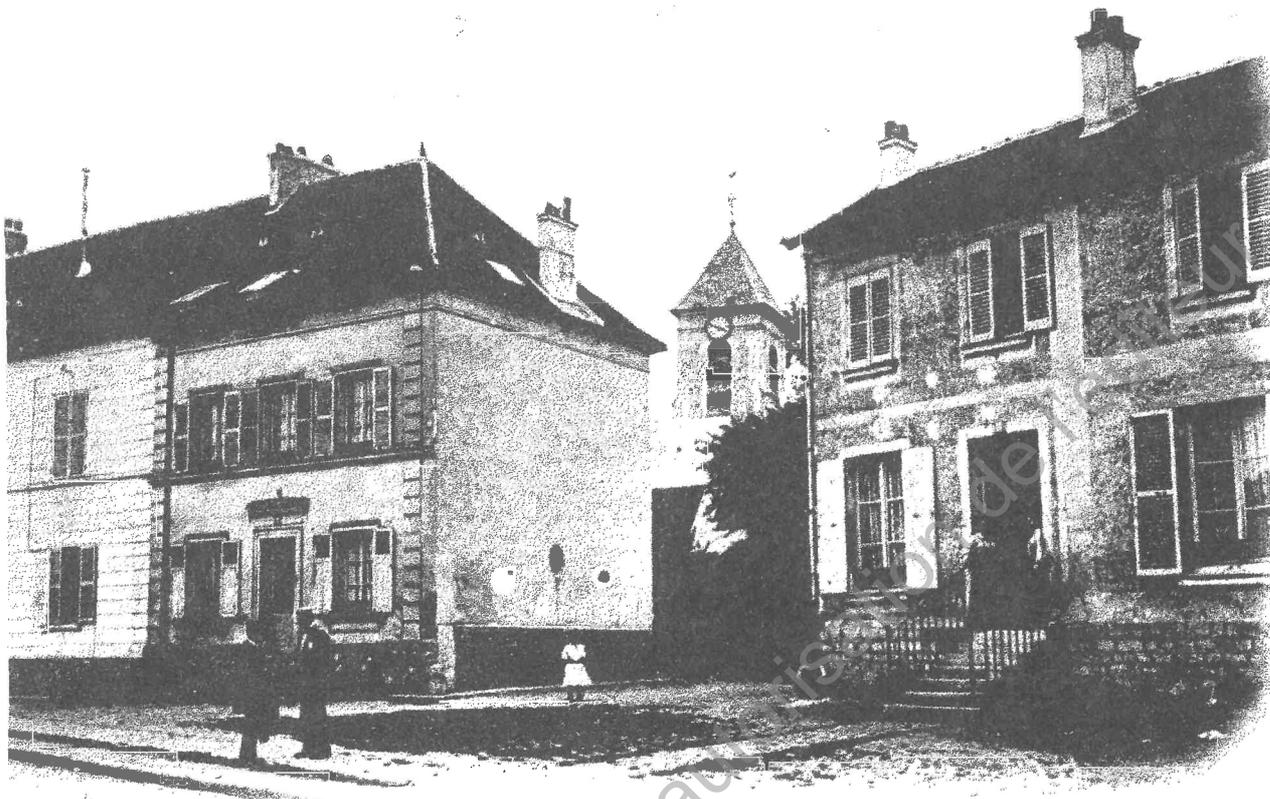
Ces décisions furent-elles appliquées?

Par contre, nous avons un arrêté du Maire en date du 9 avril 1907 interdisant les processions et toutes manifestations ou cérémonies extérieures se rapportant à un culte (voir n°6, Novembre 1997 des Mémoires d'Hier & d'Aujourd'hui).

En 1906, M.HECQ qui n'appartient plus au Conseil, ne désarme pas. Il communique au Conseil, une proposition en qualité de secrétaire du groupe socialiste de Sevrans : il souhaite que la croix du Calvaire érigée au cimetière soit enlevée. La réponse est reportée à une date ultérieure.

Après les élections municipales de 1908, le Maire Augustin MOREAU est reconduit. L'une des premières propositions est celle d'un conseiller, Ernest LAMOTTE, restaurateur, qui suggère de donner un nom au petit passage reliant la place de Sevrans à l'Eglise. Le Conseil a décidé de poser une plaque sur le mur de la maison de M. NANSOT et une sur le presbytère (situé à l'emplacement de l'actuel commissariat).

Ce sera le « Passage du Chevalier de la Barre ». Il est évident que le choix du personnage et la plaque plantée sur le presbytère n'est pas un effet du hasard. Nul doute que le curé eu parfois une prière à offrir au malheureux chevalier, mais les processionnaires, sortant de l'église, songeaient-ils ou savaient-ils que ce fut précisément pour ne pas avoir ôté son chapeau au passage d'une procession, que ce jeune homme de 17 ans fut condamné en 1766 par le Parlement de Paris à être décapité, puis brûlé?



11. Sevrans (S.-et-O.) — L'Eglise et le Presbytère

Le presbytère (où est l'actuel commissariat) et le passage du Chevalier de La Barre.

Le Conseil entend se faire respecter :

Il y eu de petites vexations : ainsi en juin 1901, la commune avait prêté son concours à une remise des drapeaux par une association de vétérans. Le Maire, fait reproche à son président « de ne pas avoir été présenté aux invités officiels, sans même pouvoir placer un mot, et sans recevoir aucun remerciement ».

Une affaire, bien plus grave, secouait le Conseil du 18 août 1901 : « M. le Maire a appris, de source sûre, que dans une réunion tenue à la Mairie par les sapeurs-pompiers, des paroles injurieuses ont été

proférées à l'adresse du Maire et du Conseil [Ajouté dans le marge du registre avec deux signatures on trouve : « ces paroles étaient : j'emmerde le Maire et toute sa clique »] par M. MANGE sergent porte-drapeau. Or, le Maire ne peut admettre un seul instant qu'un homme qui détient une certaine autorité, qui par conséquent doit donner l'exemple, qui a de plus l'honneur de porter notre glorieux emblème national, se rapetisse au point d'injurier en pleine maison commune, là où il reçoit l'hospitalité ». Le Maire invite M. MANGE à donner sa démission des sapeurs-pompiers de Sevrans et le Conseil adopte sa proposition.

HYGIENE, SANTE, URBANISME,

des notions que le village de Sevrans devait développer et appliquer avec beaucoup plus de rigueur en ce début de siècle.

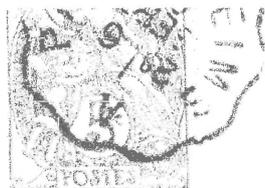
A cette époque, Sevrans comprenait encore six fermes générant des nuisances nécessitant des règlements, spécialement dans le centre où la densité humaine était la plus forte. Les lotissements longeant les terres labourables exigeaient des mesures de salubrité.

L'agriculture cause de difficultés :

Dès 1903, le médecin des services communaux met en garde le Conseil Municipal contre les dangers que représente l'abreuvoir communal, situé sur l'emplacement de l'ancienne poste à côté de la pharmacie rue Lucien Sportiss : "J'ai été frappé, l'hiver mais surtout l'été, du danger

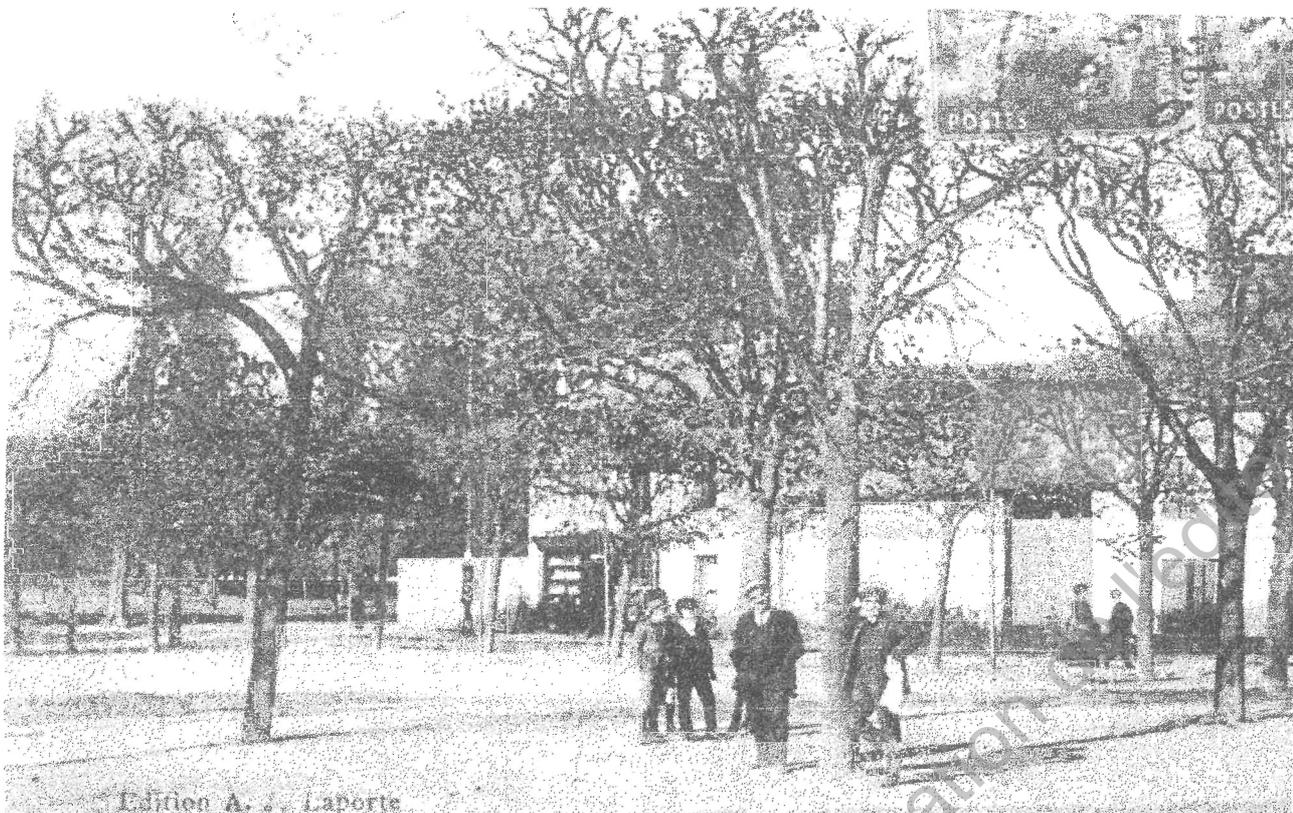
que faisait courir l'abreuvoir à la population, lequel n'est pas alimenté par une eau courante... L'eau diminuant en été, l'abreuvoir se transforme en marais et les matières en putréfaction peuvent constituer un foyer épidémique (fièvres intermittentes, choléra). Il y aurait nécessité à supprimer cet abreuvoir qui rend peu de services."

En 1905, d'autres lieux attirent l'attention des autorités. Le Sous-Préfet transmet une pétition des habitants des rues Doulcet et des Marais qui protestent contre la porcherie et une vacherie de Mme TOUFFAIT, qui sont dans un état



11 Sevrans (S.-et-O.) — Intérieur de la ferme Hamelin

Une cour de ferme (abritant aujourd'hui les services techniques).



La ferme des Beaudottes avait son portail d'entrée sur la place.

de malpropreté extrême et qui infectent le quartier au risque d'introduire la fièvre typhoïde. Toujours dans les environs « Il y aurait urgence à faire nettoyer le *Trou du Diable*, nom donné au déversoir des ordures et immondices des marais de Sevrans ».

Plus tard en 1910, une plainte est transmise au Conseil d'un grand nombre d'habitants de la "Sevranaise" qui protestent du déversement de tonnes (récipient plus large que le tonneau) de vidange près de leur habitation dans le champ cultivé par M.AUBRY. Le Conseil fait aussi état d'autres pétitions pour bâcher les voitures de fumier et gadoue. Le Maire demandera aux fermiers de ne pas trop remplir leurs voitures pour éviter que les fumiers se répandent sur la voie publique.

Par ailleurs, M.HECQ demande que les bestiaux qui passent dans la

commune pour rejoindre leur pâturage soient gardés afin d'éviter les accidents.

Absence de médecin traitant :

En 1911, Sevrans comptait 1700 habitants qui représentaient parait-il une clientèle insuffisante pour qu'un médecin puisse s'y installer.

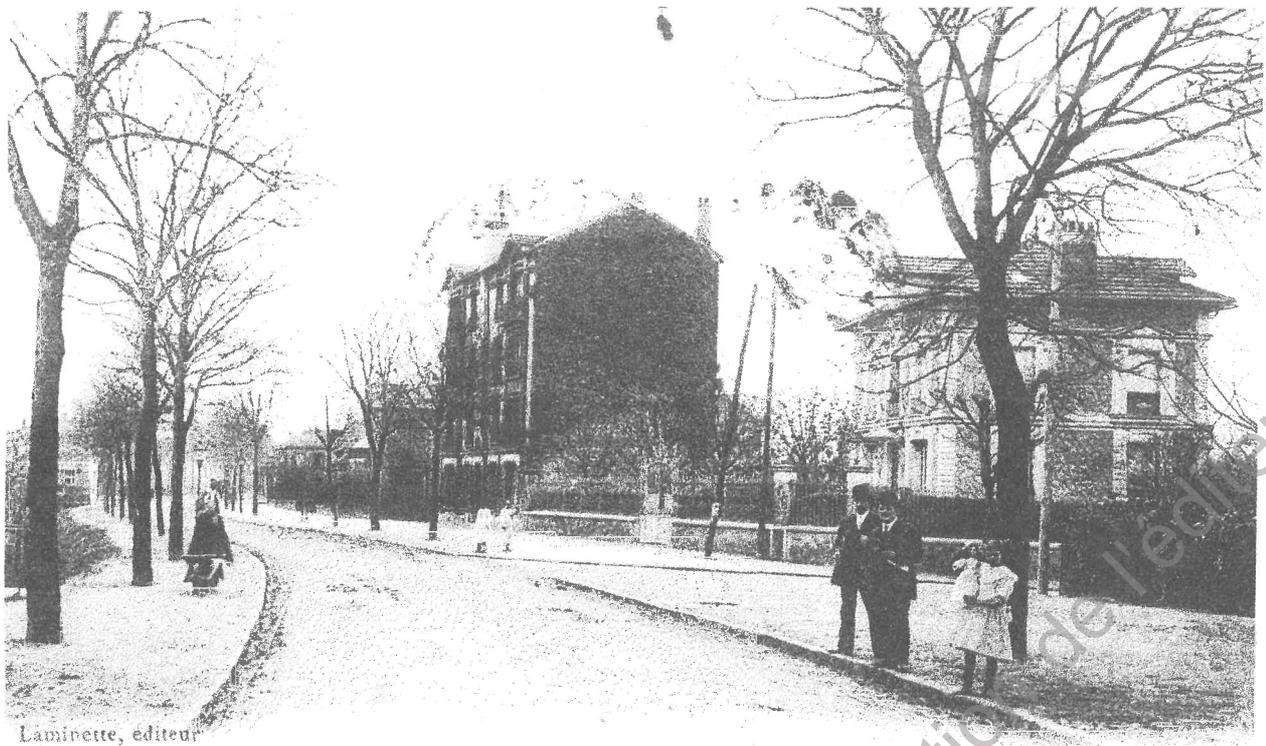
La Poudrerie utilisait les services d'un médecin à temps partiel, mais le poste devenant vacant : « *Le Conseil Municipal de Sevrans considérant :*

1) *Que la Poudrerie, la caserne d'Infanterie et la brigade de gendarmerie sont établies sur le territoire de la commune de Sevrans*

2) *Que les formalités administratives de la Poudrerie, incombent à la mairie de Sevrans*

3) *Que la commune compte près de 2 000 habitants, que la présence d'un médecin peut assurer la sécurité des habitants*

4) *Considérant que M. KAPLAN, Docteur médecin de la Faculté de Paris, nationalisé français, et établi dans la commune depuis deux ans, chargé par la*



Laminette, éditeur

8 — Sévran — Route de Livry

Sur la droite la maison du docteur Cincin.

Municipalité de différents services communaux, donne toutes garanties de savoir et de dévouement,

Prie instamment M. le Ministre de la Guerre de confier le service médical de la Poudrerie à M. le Docteur KAPLAN déjà médecin de l'état civil et médecin des écoles, nommé par M. le Préfet."

Hélas! le ministre récuse la candidature du Dr. KAPLAN et on peut penser que l'origine étrangère du médecin fut une des raisons de son éviction.

Enfin, le Docteur CINCIN s'installât à Sévran, au 10 avenue de Livry. Naturalisé français, d'origine autrichienne, il figure sur les listes électorales de 1914. Mobilisé pendant la grande guerre, il retrouva sa clientèle après sa démobilisation, fut élu plusieurs fois au Conseil Municipal et exerça pendant de longues années.

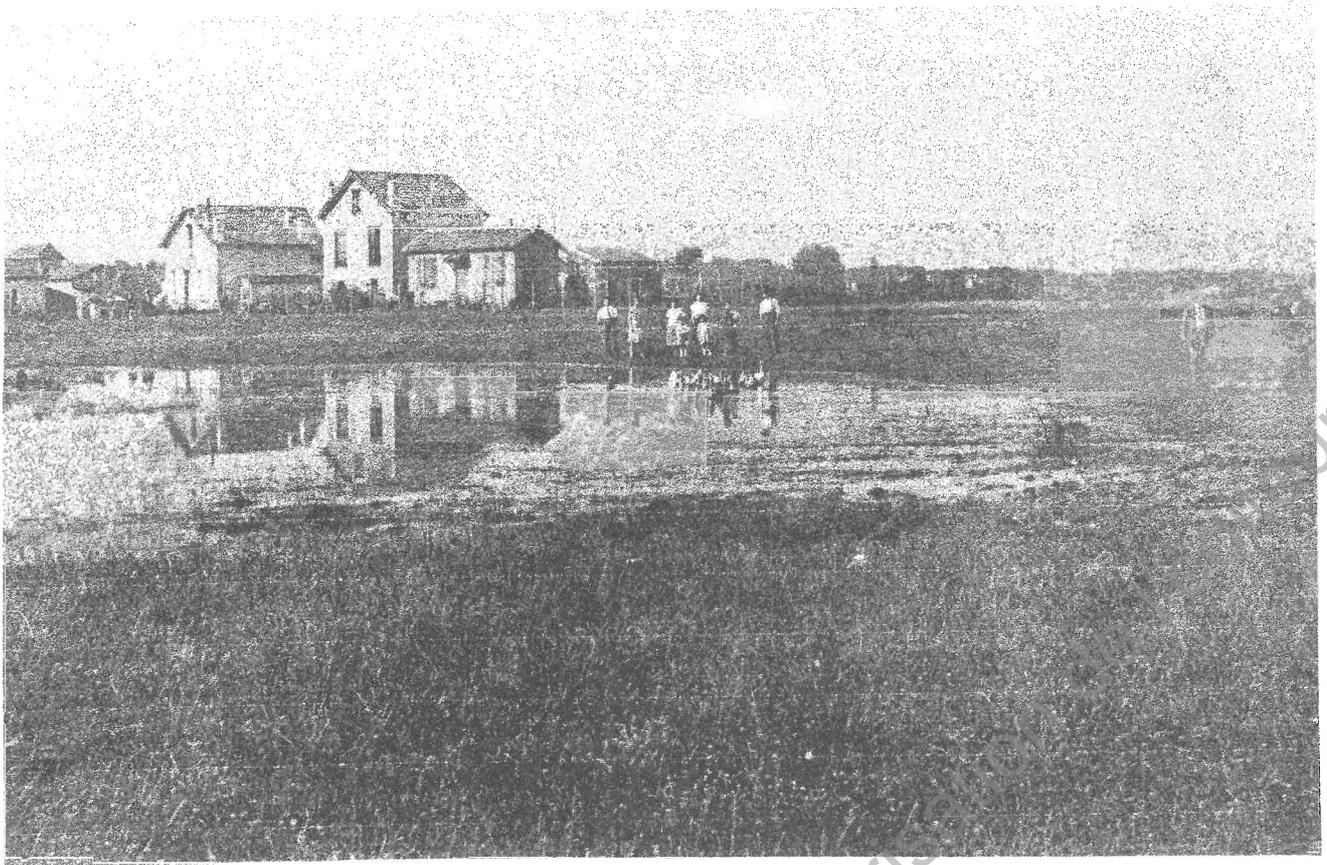
Toujours préoccupé par l'activité agricole, le Conseil a décidé d'appliquer les directives de la Commission

Départementale d'Hygiène qui exige que les dépôts de pulpe soient situés à une distance minimum de 100m. des habitations et 10m. des chemins et routes.

Le "Trou du Diable", qui devait être considéré comme une décharge tolérée, revient à l'ordre du jour. Il déborde sur le chemin des Marais et bouche le fossé.

Sévran, "les pieds humides" :

Les nouveaux chemins, les trottoirs fraîchement constitués des lotissements se transformaient en borbier dès les premières pluies d'automne. Par chance, le mâchefer, résidu des usines à gaz des environs, était un matériau peu onéreux. En novembre 1909, une péniche de mâchefer sera commandée pour mettre sur le chemin de Freinville et l'hiver suivant ce seront deux wagons pour l'entretien du boulevard de l'Ourcq et la route de Villepinte. Et puis en novembre 1910, on achètera 3 wagons



Le quartier des Trèfles inondé.

pour Freinville et 3 pour la Sevranaise. C'est ainsi que les rues de Sevrans prirent des allures de paysage volcanique et ce procédé dura au moins jusqu'à la deuxième guerre mondiale. La place de Sevrans recevait un traitement de faveur : elle était sablée.

Les années passent, mais les caniveaux du quartier des Marais recueillent toujours le purin des étables de la famille TOUFFAIT qui suscitent les plaintes renouvelées des habitants. En 1918, le Conseil propose de se mettre en rapport avec l'inspection sanitaire des boucheries et étables.

Sevrans ne possédait pas, en 1920, d'égouts tels que nous les connaissons aujourd'hui. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner : *"on signale que l'on jette des eaux hygiéniques dans les égouts et caniveaux et que le linge est lavé aux fontaines publiques. Le Maire répond qu'une surveillance très étroite sera exercée et que par ailleurs, il prendra un arrêté pour sévir contre le gâchage et le mauvais emploi de l'eau*

aux fontaines publiques."

Par ailleurs, une usine de broyage d'os se proposant de s'installer à Freinville, le Maire s'oppose à la construction de cette usine.

En février 1924, Sevrans accède à l'un des traits de l'urbanisme contemporain : il est prévu d'installer des urinoirs près de la gare et un autre édicule vers la place.

De l'eau potable, mais pas encore sur l'évier :

Il n'était plus question que le village s'approvisionne à la fontaine centrale. Des bornes fontaines étaient placées lorsque les grandes artères étaient canalisées par la Compagnie des Eaux. Ainsi en juillet 1923, on décide de faire poser onze bornes fontaines notamment route de Vaujours, avenues Victor Hugo, Hoche, Gambetta, etc.

En juin 1929, un conseiller du Pont Blanc, M. PROT, se fait l'interprète des habitants du quartier pour obtenir la pose d'une borne fontaine : *«...l'eau des pompes étant impropre à la*



L'état des rues percées dans les lotissements resta longtemps déplorable.

consommation, je crois que la pose d'une borne fontaine serait de toute nécessité, car la majorité de cette population est contrainte d'aller s'approvisionner à la borne installée route de Villepinte, et en hiver assez fréquemment de pousser jusqu'à la place du marché.

Cette pénible corvée, presque quotidienne, est d'autant plus fatigante qu'elle est assumée en général par des femmes et des enfants et qu'elle représente pour ces personnes un trajet, aller-retour, variant de 20 à 35 minutes pour certaines..."

Il fut posé une autre borne au lotissement des Trèfles "2ème partie".

Un boucher sevranaise de l'avenue de Livry, Louis THOBIE, avait soumis au Conseil un dossier afin d'obtenir l'autorisation d'installer sur le territoire de la commune, 15 bis avenue Liégeard, une tuerie particulière d'animaux (1ère classe).

Le Conseil réuni le 16 février 1930 se prononce :

"Vu l'article 3 de l'arrêté préfectoral du

16 janvier 1930;

Vu les avis défavorables de la commission d'hygiène et de la commission plénière;

Considérant que les plans annexés au dossier sus-visé ainsi que la notice explicative de ces plans, n'indiquant pas, conformément à l'avis d'enquête, que les eaux résiduaires seront évacuées dans une fosse absolument étanche :

Délibère :

Exprime, à l'unanimité sauf une abstention, un avis nettement défavorable sur la demande présentée par M. THOBIE (adopté).

D'autre part, M. THOBIE sollicite l'autorisation de faire de la publicité suivant un contrat annuel sur les trois urinoirs édifiés dans la commune. Le principe en est admis sous réserve du versement par le concessionnaire d'une redevance annuelle s'élevant au minimum à 1 500F (équivalent à 4360F en 1998).

LA GRANDE GUERRE 1914-1918 ET SES PROLONGEMENTS A SEVRAN

Par Jacques Mortureux.

La mémoire de la « dernière guerre » (celle de 1870), devait être encore bien vive chez les Sevranaïses, bien que 44 ans séparent ces deux tragédies.

L'Allemagne déclara la guerre à la France le 3 août 1914. En quelques jours l'ennemi a conquis Amiens, Compiègne et Meaux. Les Sevranaïses vont-ils subir une seconde occupation ?

La Bataille de la Marne permit à Joffre de repousser les Allemands jusqu'à l'Aisne.

A Sevrans, il faudra attendre le 14 novembre 1914 pour que :

« Le Conseil renouvelle sa demande de changement de nom de la station de la gare de Sevrans-Livry en Sevrans, qui est une source de confusion : envoi de marchandises à Sevrans destinées à Livry ou de décès de militaires de Livry à Sevrans. »

Mais les thèmes les plus fréquents consacrés à la guerre vont être ceux de la solidarité qui semblait très vive parmi les habitants. Le Maire, M.MOREAU, communique une lettre de remerciements du Service de l'Intendance de la 6^{ème} Armée, concernant les dons de vêtements aux militaires.

C'est encore des remerciements aux Sevranaïses ayant fait des dons en numéraires permettant des secours en nature aux familles de mobilisés ou aux indigents.

En février 1915, fut organisée une souscription pour un canon de 75 qui produit 480F. et 194F. parmi les ouvriers de la Poudrerie, qui ne devaient pas chômer.

Le Maire remercie encore *"les quêteurs de leur dévouement et de leur zèle auxquels la population a si généreusement répondu"*.

En août 1916, le Conseil vote 200F. (2560F. actuels) en faveur des œuvres des prisonniers de guerre à prendre sur le budget des fêtes publiques. Des secours en riz et pommes de terre ont été distribués aux indigents et la Journée Française de Secours National a produit 197,25F. Les directrices des écoles publiques et privées, Mmes JANSSENS et GIRARDET, sont remerciées.

LES REFUGIES

Dès les premiers mois d'hostilité, Sevrans hébergea des réfugiés belges dont le pays était occupé. Le Conseil vota un secours immédiat de 100F. et par ailleurs une vente de drapeaux leur rapporta 996,30F.

Un fort contingent de compatriotes chassés des départements du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne séjournera à Sevrans.

ORGANISATION DE LA DEFENSE

Les autorités militaires ont transmis aux Maires, pour information, des consignes d'alerte contre les aéronefs (avions et dirigeables) ennemis : l'avertissement de la population sera exécuté par les moyens convenus selon les localités :

- cornes des voitures de sapeurs-pompiers, avertisseurs et sirènes alternant avec des sonneries de clairons, cloches sonnant le tocsin, etc.

L'alerte contre les aéronefs sera donnée par le gouvernement militaire de Paris en cas de menaces ou d'attaque. Elle sera transmise par message téléphoné, par cycliste ou planton.

GARDES CIVILS

Depuis 1789, plusieurs lois ou décrets (le dernier du 7 janvier 1914) accordaient aux municipalités le droit de lever des corps spéciaux de gardes civils.

Le 18 septembre 1914, sur proposition du Maire de Sevrans, le Préfet prend l'arrêté suivant :

Art. I. Il est créé dans la commune de Sevrans un corps spécial de gardes civils dont l'effectif est fixé à 24 hommes

Art. II. Aucune indemnité ne sera allouée à cette garde civile

Art. III. M. le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

DEFENSE PASSIVE

La commission des abris, chargée de répertorier les caves de la commune, proposait les meilleures caves trouvées à Sevrans classées en trois catégories.

Département de Seine-et-Oise
 DL 0114 du 7 JANVIER 1914
 Sous-Préfecture de PONTOISE
 ENGAGEMENT

L'un d'il nous a été présenté devant nous, le Préfet de l'Arrondissement de Sevrans, Monsieur Lambert, né le 30 Janvier 1868, résident à Sevrans, déchargé de toute obligation militaire, lequel a déclaré accepter, en cas de mobilisation, et pour la durée de la Guerre, de coopérer sous l'autorité du Préfet de Sevrans au maintien de l'ordre et de participer aux mesures de sécurité générale en qualité de Garde-Civil dans la circonscription de Sevrans.
 Il s'engage à cet effet à se munir d'un revolver et de VINGT CINQ cartouches dont le prix sera remboursé sur sa demande, lors de la mobilisation.

Nous avons reçu la déclaration de M. Lambert qui a promis de servir avec honneur, fidélité et discipline dans le corps spécial des Gardes-Civils de Sevrans d'exécuter avec zèle et dévouement les ordres qui lui seront donnés et qui auront pour but d'assurer le respect des lois et la sécurité publique ;
 de ne pas rompre son engagement en cas de Guerre sans autorisation du PRÉFET.



Le présent engagement devra être renouvelé de trois en trois ans.
 Lecture faite à M. Lambert du présent engagement a signé avec nous, le 18 Avril 1914
 Le Conseiller de Préfecture délégué
 ENGAGEMENT RENOUVELÉ A LA DATE DU..... POUR UNE NOUVELLE PERIODE TRIENNALE.

Feuille d'engagement d'un garde civil.

Dans la première, Caves voûtées on trouve :

- Place de Sevrans**
- Maison Aubry (ferme), 150 personnes (voir illustration page suivante)
- Maison Huteau, 10 personnes
- Maison Lesieur, 20 personnes
- Le Presbytère, 60 personnes
- Rue de l'Amicale**
- Maison Mesure, 50 personnes
- Route de Livry**
- Maison Pain : 3 planchers en ciment armé, superposés, 150 personnes

Dans la seconde, Planchers offrant beaucoup moins de sécurité :

- Ecoles communales, 400 personnes
- Route de Vaujours**
- Maison Coën, 25 personnes



12. Sevrain (S.-et-O.) - Maison Aubry

La maison Aubry se trouvait à l'angle de la place, où a été construit le magasin « Prisunic »

Maison Juillard, 25 personnes
 Pavillon Belle Vue, 25 personnes
 Gendarmerie, 60 personnes

Et dans la dernière,
Avenue de Villepinte
 Maison Flandre, 25 personnes
 Maison Mulot, 25 personnes

REQUISITIONS DE L'ARMÉE

Les archives communales possèdent quelques documents de l'autorité militaire des années 1917 et 1918.

Les réquisitions pouvaient être à titre temporaire, emprunt de matériel, voitures, chevaux et logement chez l'habitant de personnel militaire avec indemnisation ou bien achat à l'amiable de

denrées de consommation, tel fut le cas des récoltes de foin, luzerne, paille, réglées à l'amiable avec les cultivateurs sevrainais.

LES ARBRES, EUX AUSSI, SONT SACRIFIÉS

Le 24 février 1918, M.DAUVERGNE, Maire-Adjoint *"rappelle que la commune a dû céder à la Défense Nationale les peupliers bordant la route de Villepinte qui seront abattus prochainement et il sollicite la replantation de la dite rue qui constitue une promenade agréable"*. La guerre des tranchées continuait à dévorer beaucoup d'arbres.

En novembre 1918 *"le Conseil demande que les chemins soient replantés en tilleuls à l'intérieur du pays ainsi que de peupliers chemin de Vaujours, sur les*

propriétés communales, sur la place du marché, toutes ces plantations abattues par l'autorité militaire". En février 1919, on imagine l'amertume des habitants traduite par le Conseil "qui a reçu de nombreuses plaintes relatives aux arbres abattus depuis septembre 1918, qui sont toujours sur les trottoirs de l'avenue de Villepinte et gênent les propriétaires riverains".

LE RAVITAILLEMENT

Chefs militaires et dirigeants civils semblaient parier sur une guerre courte. Aussi la mobilisation économique ne se met que lentement en place. Le droit de réquisition de certaines denrées n'est institué qu'en octobre 1915 uniquement pour le blé et le charbon, dont les productions étaient en partie en zones occupées ou de combats, et ne sera étendu aux autres produits qu'en avril 1916.

En juin 1918, à la demande de M. TOURNOUD, les cultivateurs de Sevrans seront convoqués en vue de la culture et la vente de pommes de terre, pour assurer le ravitaillement de la population civile. Le Conseil décide l'organisation de vente de légumes secs et pâtes alimentaires acheminés probablement par l'Office Départemental de l'Alimentation.

On n'évoque pas de "marché noir" à Sevrans mais le même M. TOURNOUD « proteste contre la conduite de certains commerçants qui ont vendu leurs marchandises à des soldats des Etats-Unis à des prix exagérés ».

Le 11 août 1918 « Le Conseil considérant qu'il importe au plus haut point de constituer un stock de

combustible pour l'hiver 1918-1919, autorise le Maire-Adjoint à emprunter à intérêt de 5% aux habitants de la commune, la somme nécessaire à la constitution du dit stock. Remboursement à 6 mois ».

LE PAIN

Le décret du 3 août 1917 institue des carnets de pain.

En mai 1920, l'Office des Céréales envoyait aux Maires une longue circulaire, consacrée à la délivrance des tickets de pain à prix réduit, qui mentionnait les 10 catégories de bénéficiaires. D'autre part, suite au déficit de la récolte de blé, le gouvernement avait décidé que la farine devait comporter au moins 25% de farine de maïs ou 40% de farine de seigle. Quant au pain de luxe, il était décidé que tous les

Carnet de Pain⁽¹⁾ N°

Commune de

Boulangier fournisseur :

Extrait du Décret du 3 Août 1917.

Rations : Pain :	1 à 6 ans... ..	300	gr. par jour.
	à partir de 6 ans... ..	500	—
	si 1 repas est pris au dehors... ..	300	—
	si 2 — — — —	100	—
Ration d'économie volontaire.		300	—
Suppléments :	1 ^{er} supplément... ..	200	—
	2 ^e supplém ^t (profession active)	200	—
Farine :	Rationnaires volontaires	125	gr. par semaine.
	Enfants au-dessous de 3 ans	350	—
	Autres personnes : la moitié en poids		
	de l'économie de pain réalisée : au maximum : 125 gr. par semaine.		

Indemnité allouée } 0 fr. 10 par carnet familial.
aux Agents de Mairie } 0 fr. 20 par carnet collectif.

(1) Indiquer **familial** ou **collectif** s'il s'agit d'hôtels, restaurants, pensions de famille, établissements d'éducation, hôpitaux, communautés, etc., et, dans ce dernier cas, indiquer seulement le nombre de personnes sans énumérer les noms et prénoms.

Pour les restaurants, énumérer le nombre des repas.

Cette feuille est à conserver par le titulaire.

27 AVR 1922

MINISTÈRE DES PENSIONS

CREIL, le 1922

SERVICE DE LA RESTITUTION DES CORPS DES MILITAIRES MORTS POUR LA FRANCE

pains de fantaisie et croissants seraient fabriqués avec de la farine de consommation courante.

Un courrier de l'Office Départemental des Céréales du 18 juin 1919, adressé au Maire de Sevrans, annonce l'arrivée de 100 quintaux de farine destinés à la constitution d'un stock de prévoyance communale.

La Préfecture émettait aussi des bordereaux de livraison de viande congelée. Pour la période du 22 mai au 6 juin 1919, il était annoncé 2167kg de bœuf et 95kg de mouton.

En 1920, le sucre était toujours distribué par les services de ravitaillement.

LES SACRIFIES

La France perdit 1 350 000 hommes au combat pour 7 935 000 mobilisés, soit 17% des hommes valides.

Nous ignorons combien de Sevransais furent appelés, mais dès le 23 août 1914 Pierre NIKEL tombait dans la Meuse; il avait eut 22ans le 5 août. Puis ce fut Georges POIGNANT le 28 août, dans la Somme, âgé de 29 ans.

Il en fut sans doute ainsi jusqu'au dernier des 47 Sevransais fauchés dans les départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne, de la Meuse, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et pour ceux tombés hors des frontières : quatre en Belgique, un à Budapest et un à Minska en Russie. Le plus jeune avait 20ans, le plus âgé 45ans.

A Sevrans, le 10 novembre 1918 "Le Conseil Municipal s'associe au Sénat pour glorifier les soldats de l'armée française, les armées alliées et leurs chefs, le

3 Filats. Mod. 41

L'Inspecteur Régional de la Gare Régulatrice de Creil à Monsieur le Maire de la Commune de Sevrans

Confirmation mon télégramme de ce jour ainsi conçu :

Par train No. 3830 du 29 AVR 1922 à destination votre gare, envoi corps de Hecq, Abel, 76e R.I. Jogard, Henri, 76e R.I.

Ci-inclus 2 bulletins individuels dont vous voudrez bien détacher les récépissés et me les retourner par la poste en franchise par un prochain courrier à l'adresse ci-dessous

L'INSPECTEUR A. G. R., BEAUVAIS

Bordereau de restitution de corps.

Parlement, le citoyen Georges CLEMENCEAU, le Maréchal FOCH et tous ceux, héros obscurs et d'autant plus chers qui sont tombés au cours de la guerre pour la libération du territoire et les libertés du monde. A tous, il adresse l'expression de son admiration très émue et de son éternelle reconnaissance.

Vive la France!

Vive la République qui a sauvé la France et les libertés du monde."

Et dans le même élan patriotique :

"Le Conseil décide d'élever dans le Parc de la Mairie de Sevrans un monument aux soldats de la commune "Mort pour la France". A cet effet un crédit de 1000F. sera prélevé sur l'article des fêtes publiques et une souscription publique sera ouverte".

L'Armistice est signée le 11

novembre 1918 dans la clairière de Rethondes. Il faudra attendre l'année suivante pour la signature du Traité de Versailles, le 28 juin.

Les archives communales ont conservé deux télégrammes dont l'écriture pâlie présente parfois quelques lacunes.

L'un reçu le 24 juin 1919 :

*"Préfet à Maires, communes, département
Veillez dès réception de ce message prendre toutes dispositions nécessaires pour que cloches, églises, sonnent à toutes volées à l'occasion de l'acceptation des conditions de paix par l'Allemagne... concertez-vous s'il y a lieu... information militaire pour une salve... balles à blanc."*

Le second reçu le 28 juin à 11H30

*"Préfet à Maires,
Veillez dès à présent prendre toutes dispositions pour que le soir de signature de la paix on illumine tous édifices publics".*

LE SOUVENIR

Le souvenir des hommes sacrifiés sera gravé dans la pierre, et celui des horreurs de la guerre devra aussi l'être dans la mémoire de la jeunesse. Aussi en juin 1919, M.TOURNOUD propose *"que les enfants reçus au certificat d'étude bénéficient d'un voyage en pays dévasté : Soissons et ses environs. Il est bon que nos enfants puissent voir, par eux-mêmes, les régions dévastées par un ennemi barbare."*

Désormais, cérémonies et commémorations vont se succéder et rassembler les notables et une partie de la population.

Ainsi le 1er novembre 1920 fût

un jour de deuil national :

"Le Conseil Municipal, assisté du Commandant d'Armes de Sevrans, du Directeur de la Poudrerie, du Directeur du laboratoire de la Marine, du commandement de gendarmerie, des pupilles de la Nation, des pompiers, du Président et d'une délégation des vétérans, des mutilés, des directeurs et directrices d'écoles, d'une délégation d'élèves, réunis le 1er novembre 1920, jour de deuil national, élevant ses sentiments à la hauteur du sacrifice des héros de la grande guerre, adresse le souvenir le plus douloureusement ému, aux enfants de la ville tombés au Champ d'Honneur, leur exprime son admiration sans bornes ainsi que sa pieuse reconnaissance et prie leurs familles en deuil, d'agréer l'hommage de sa respectueuse sympathie. Il est ensuite procédé à l'appel des orphelins de guerre qui reçoivent chacun un livret de Caisse d'Epargne de 25F(soit 120F actuels)."

Le 11 novembre 1920, était célébré le Cinquantenaire de la République (la III^{ème} avait été proclamée le 4 septembre 1870) :

"Le Conseil, pour commémorer le Cinquantenaire de la République et la Victoire de nos armées dans la guerre 1914-1918, a planté, ce jour à 2 heures, un arbre dans le parc de la mairie, face aux écoles et à côté de l'emplacement du monument aux morts au Champ d'Honneur de la grande guerre. Cet arbre, qui est un ormeau, portera le nom « d'arbre de la victoire ». Il a été offert par Mme HERVE, propriétaire du Château de la Fossée, à laquelle le Conseil adresse ses plus vifs remerciements..."

Suit la liste des personnalités de la commémoration du 1er novembre à laquelle s'ajoutent l'Abbé FLEURY Curé de Sevrans, les Sociétés musicales de

Sevrans : l'Union Musicale directeur M. HECQ et l'Indépendante directeur M. VATIN

"...M. le Maire a prononcé une allocution glorifiant l'œuvre de la 3ème République et a placé l'arbre sous la garde et la protection de la jeunesse de Sevrans. M. le Maire et ses collègues ont le ferme espoir que leur confiance ne sera pas vaine et que même dans des temps très reculés, le glorieux symbole de la victoire sera entouré de soins et que sa vue rappellera toujours aux enfants de la commune les mâles vertus dont ils doivent faire preuve pour rester dignes des souffrances et de la gloire de leurs ancêtres."

INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

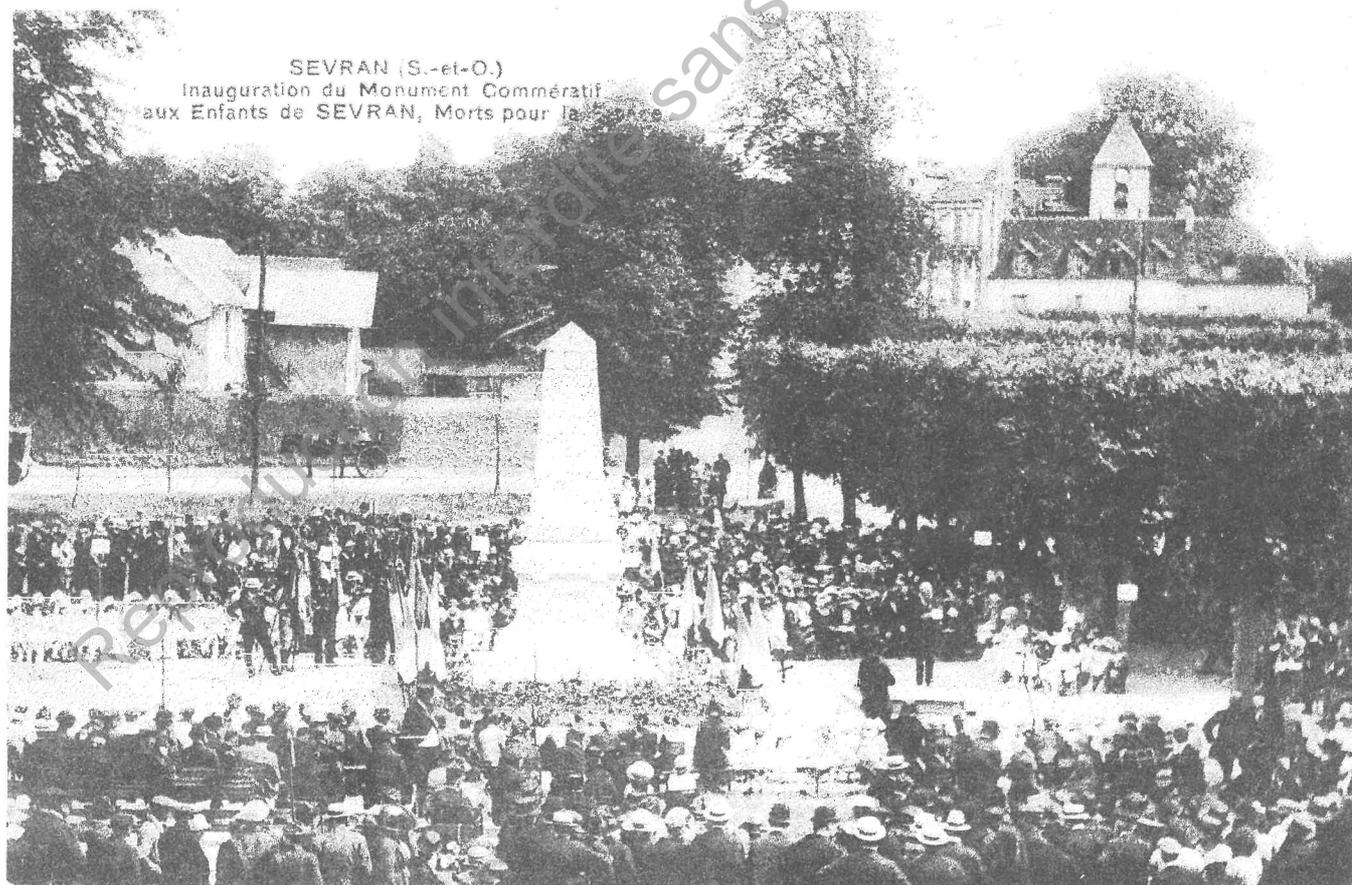
Enfin pour parachever ces commémorations des invitations furent envoyées par le Maire, accompagnées du

programme de la cérémonie, non seulement aux habituelles notabilités sevransaises, mais à celles du département, des deux assemblées et des représentants de l'armée.

Nous reproduisons de larges extraits de la motion du Conseil Municipal :

"Le 19 juin 1921 à 2 heures de l'après-midi a été inauguré, Parc de la Mairie, le Monument aux Morts de la ville de Sevrans, de la grande guerre de 1914-1918.

La cérémonie était présidée par M. COTUSSE, Sous-Préfet de Pontoise, assisté de M. DAUVERGNE, Maire... (et du Conseil Municipal)... de Mr LEBLOND délégué de M. le Ministre de la Marine, du Général MALLETERRE, délégué de M. le Chancelier de la Légion d'Honneur... de Mrs. BONNEFOUS, Député de Seine & Oise, BAUCE Conseiller Général du Canton de Gonesse... (suivent les



Le monument aux morts fut d'abord élevé dans le parc de la Mairie.

Conseillers du Raincy, des Maires et Adjoints des communes proches et des personnalités habituelles).

Ajoutons la Société du Secours Mutuel : Président M. TOURNOUD, les Chevaliers d'Arc Président M.BULAND, le Gardon Sevranaise Président M. TOURNOUD.

"L'Union Musicale de Sevrans, l'Indépendance, Société de trompettes et le Groupe Symphonique, chef M.COURET, prêtaient leur gracieux concours.

La cérémonie fut suivie d'une prise d'armes au cours de laquelle fut remis un drapeau à la Section des Mutilés et furent décernées la Croix de la Légion d'Honneur au Sous-Lieutenant MEUROT et des médailles militaires et Croix de Guerre à des

mutilés, veuves et ascendants.

Des discours furent prononcés par M. le Maire, par Mrs. BONNEFOUS, PRINCET, M. le Sous-Préfet, tous glorifiant les héros de la ville tombés au Champ d'Honneur".

Enfin le 25 août 1929, « Sur proposition de la commission des travaux et sur avis favorable de la commission du cimetière, le Conseil décide à l'unanimité que le monument élevé à la mémoire des Enfants de Sevrans morts pour la France pendant la guerre 1914-1918 sera transféré de la place des écoles au cimetière nouveau conformément au plan d'aménagement de celui-ci. »

Seule le 30 novembre, la voix de M. TOURNOUD, absent le 25 août, le regrettera, lui qui « croit devoir protester contre la décision du Conseil ».



Une commémoration avec musique et drapeau des vétérans.

LE CHEMIN DE FER 1900 – 1930 un instrument de croissance, difficile à dompter

Le chemin de fer fut un élément décisif pour le développement des communes traversées et de leurs voisines.

Des villes telles Villepinte, Tremblay, Roissy gardèrent un caractère rural jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

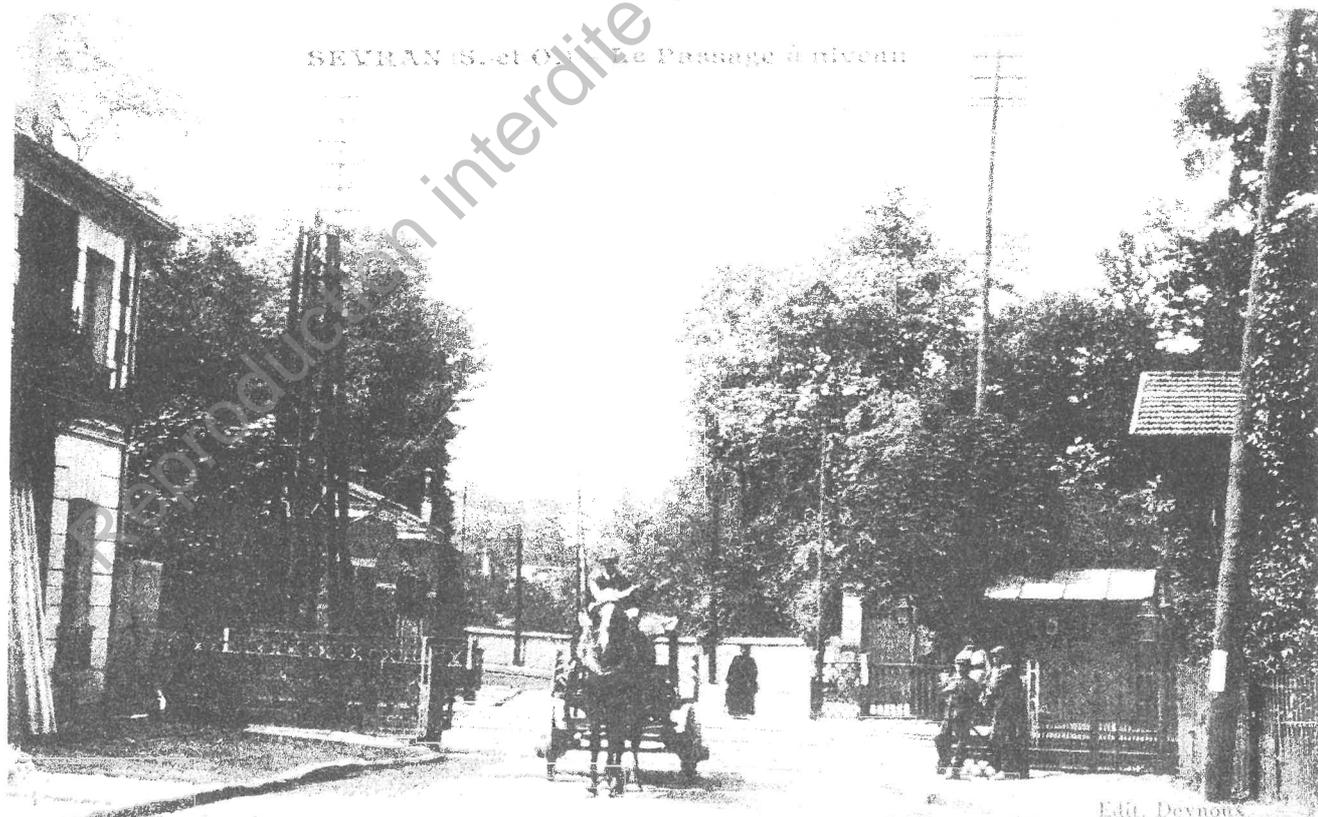
Pourtant certains inconvénients apparurent. La ligne du Nord traversant l'agglomération sevranaise en son cœur coupait des voies de communication importantes.

La commune a toujours eu, du moins pour la période qui nous intéresse, des rapports difficiles avec les compagnies ferroviaires. Et bien sûr, ce furent de sérieux problèmes avec les passages à niveau.

Le Conseil évoque celui de Rougemont en Novembre 1906 :

"Le Conseil Municipal considérant :

- 1) Le danger constant qu'offre le passage à niveau du chemin de Rougemont, traversé par la ligne Paris-Gargan, Compagnie de l'Est*
- 2) Qu'en août 1902, un attelage à 3 chevaux appartenant à M. DAVID a failli être culbuté par le train*
- 3) Que les trains ont dû arrêter à différentes reprises pour éviter des accidents...à noter la voiture de M. BOUCHACOURT, boulanger à Sevrans, la voiture de M. GUERET, messenger à Livry, de M. PIVOT entrepreneur à Livry*



Le passage à niveau subsista jusqu'au milieu des années trente.

4) *Que l'année dernière un maçon habitant Aulnay-sous-Bois a été tué à ce passage à niveau*

5) *Que le 18 juillet dernier un cheval et une voiture ont été tamponnés, le cheval grièvement blessé*

6) *Qu'un bœuf a pénétré sur ce passage et qu'il a été tué*

7) *Que les mécaniciens qui doivent siffler paraît-il, ne le font que très rarement,*

Pour ces motifs et pour éviter des accidents qui se produiront infailliblement, le Conseil demande instamment à la Compagnie de l'Est de faire installer une barrière et un garde-barrière..."

Le passage à niveau du centre de Sevrans est bien gardé mais, toujours le même jour :

"Le Conseil Municipal se basant sur ce que la manœuvre des barrières du passage à niveau nécessite un effort musculaire qui ne saurait être supporté impunément par une femme, demande le remplacement de la femme par un homme pour cette manœuvre"

En novembre 1910, on se plaint *"contre la manœuvre de durée excessive des trains de marchandises devant le passage à niveau, d'une durée de 15 à 20mn. Le Conseil estime qu'une interruption de 6mn devrait être suffisante. Un conseiller se plaint du mauvais éclairage de l'entrée de la gare"*

Pour la première fois (29 mars 1912), le Conseil réclame à la Compagnie du Nord l'établissement d'une passerelle au-dessus du passage à niveau.

Qui ne s'est demandé la raison pour laquelle l'appellation Sevrans-Livry avait été donnée à la station?

En Février 1913 *"Le Conseil Municipal considérant que la station surnommée Sevrans-Livry est entièrement construite sur le territoire de Sevrans, que Livry a une gare la desservant, que le nom de Sevrans-Livry amène souvent des confusions, demande que la dite station ne porte que le nom de Sevrans"*

La population laborieuse de Sevrans augmentant, le Conseil conscient que l'avenir de la commune empruntait le chemin de fer, ne cessa de harceler la Compagnie du Nord, pour décrocher des trains supplémentaires et des horaires mieux adaptés.

Les cartes hebdomadaires existaient déjà en 1920, mais à destination de Paris. Aussi chargea-t-on le Maire de demander que les ouvriers porteurs de cartes à destination de Paris puissent descendre et monter à la Plaine-Saint-Denis, lieu de leur travail (entendons-nous, il n'était pas demandé une réduction de tarif bien que la distance fut plus courte). La Plaine-Saint-Denis, Drancy étaient des lieux d'une grande concentration d'usines. Toujours animée de la même coopération avec sa clientèle, la Compagnie du Nord refusa.

En 1922, le Conseil envoie un nouveau courrier à la Compagnie du Nord, pour la suppression du passage à niveau, car il est à craindre que de nouveaux accidents graves se renouvellent, surtout avec les écoliers bien qu'accompagnés par leur instituteur. Il est demandé la création d'un passage souterrain pour les piétons et un passage supérieur pour les véhicules.

Enfin, le commune décide, pour couvrir les dépenses, de contracter un emprunt dont les annuités seraient couvertes par

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

OBJET :
CHEMIN DE FER DU NORD
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE PARIS A SOISSONS

STATION AU SUJET
L'ÉVOUEMENT DU
AGE À NIVEAU N°15
RUE DE LA GARE

Séance ordinaire du 30 Novembre 1928

nombre de Conseillers municipaux
exercice est de 21

L'an mil neuf cent vingt-huit, le trente novembre
à vingt heures trente

Le Conseil municipal de la commune de SEVRAN
légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence
de M. **TOURNOUD, Maire**

PRÉSENTS : MM. **FETIT-PAS (Adjoint), FEUILLET, REY, DELAFOSSE,
MESLIN, DEMYSSÉ, SMAGNIE, BERCKER, LEPEVRE, GIBOLIN, ROHR,
ROBIN.**

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS : MM. **HUARD (Adjoint), Dr. GINGIN, ORY, HAMELIN,
BISSONNIER, FLANDRE, VATH, CONCHON, excusés.**

Secrétaire : M. **BERCKER.**

Le CONSEIL,

Sur la proposition de M. **ROHR,**
Adresse une protestation à la Cie du chemin de fer
du Nord en raison de l'obstruction du passage à niveau N°15
sis Avenue de la Gare (ligne de Paris à Soissons) résultant
des stationnements réitérés des trains de matériaux destinés
aux travaux de modifications du dit passage et d'aménagement
actuellement en cours, stationnements qui entravent très
sensiblement la circulation routière normale et gênent considérablement
le départ des employés et ouvriers qui empruntent
le chemin de fer pour se rendre à leur travail.

Fait et délibéré en séance, les jour mois et an
que dessus
Et ont, les membres présents, signé après lecture.

Fait extrait conforme
Le Maire,



Mairie N° 9
Imp. Adm. Cent. (Anc. Mairie d'Avron)
6, rue de Fontainebleau, (15) 203

Protestation du Conseil le 30 novembre 1928.

des surtaxes sur les billets et les
marchandises.

Mais en 1923, le Conseil se fâche :

"- Considérant que les services du chemin
de fer desservant Sevrans, ne correspondent
nullement aux besoins de la région

- Considérant que les promesses faites par
la Compagnie, en particulier l'allongement
des quais (des wagons entiers sont hors quai
à tous les trains de voyageurs), ne reçoivent
pas un commencement d'exécution après de
longs mois

- Considérant que des accidents sont
inévitables...

- Considérant que le développement
économique considérablement accentué par
la crise économique du logement dans la
capitale est nettement entravé à l'heure
actuelle

Délibère en vue d'obtenir :

- La mise en exécution immédiate des
travaux prévus

- La modernisation des W.C. et
urinoirs qui, seuls sur la ligne sont
encore d'un type primitif, munis de
sièges en pierre d'entretien impossible

- L'agrandissement de la cour
marchande, l'amélioration des voies
de déchargement, le pavage des cours
de marchandises et de voyageurs

-- L'éclairage électrique de la gare"

De guerre lasse, en novembre
1924, le Conseil "étant donné le
mauvais vouloir de la Compagnie du
Nord, à propos de l'éclairage du
passage à niveau où un accident vient
de se produire, décide de poser une
lampe électrique rue de la Gare, près
de la propriété PORCHE. Par
ailleurs, le Conseil renouvelle ses
vœux pour que la gare soit éclairée à
l'électricité."

En Février 1930, "M. **TOURNOUD**
invite M. le Maire à intervenir auprès
de la Compagnie du Nord pour
activer les travaux, ceux-ci paraissant
abandonnés depuis plusieurs mois."

Pour en terminer avec le nom
de la station : "Le Conseil Municipal
vu la lettre de M. le Préfet de Seine &
Oise; portant communication d'une
délibération de Livry protestant
contre la suppression du mot Livry au
nom de Sevrans-Livry,

Et demandant l'accord à ce sujet entre
les 2 communes, prend acte, proteste
contre la décision du Conseil
Municipal de Livry au sujet de la
dénomination d'une gare qui n'est pas
sur son territoire et ne la dessert pas.
(19 août 1923) "

Bouquet Provincial à Sevrans

Une grande fête en 1921 pour les archers de la première compagnie d'arc de Sevrans.



L'existence de la compagnie d'arc de Sevrans est attestée depuis 1732 pour les uns ou 1737 pour les autres, mais cette incertitude ne gêne pas ses membres qui ont entrepris d'organiser en 1921 la grande fête annuelle du tir à l'arc qu'est le « Bouquet Provincial ». Le Conseil, dans sa séance du premier décembre 1920 leur accorde une subvention de 500 Francs (près de 5000F. actuels), sous la condition qu'un prix de 100 F. portera le nom de « Prix de la Ville de Sevrans ».

La parade traverse la ville musique en tête. Les porte-pantons présentent les cartes (*cibles*) qui serviront à la partie de

vin de jardin (*tir opposant les représentants de deux compagnies*). Ce tir aura lieu l'après-midi dans « l'allée du Roy » (*située où est de nos jours le jardin des senteurs, près de la résidence Prairial*). Suivent les officiels, les jeunes filles vêtues de blanc portant les bouquets échangés, et les nombreuses compagnies représentées, chacune derrière son drapeau. Pendant six mois, les pelotons d'archers délégués par ces compagnies s'affronteront pour le Prix du Bouquet.

Le vase du Bouquet de 1921 est aujourd'hui conservé au Musée de l'Archerie à Crépy-en-Valois.

HISTOIRE DE KODAK - PATHE

1886 – 1939

par Jacques Mortureux.

Il nous a paru utile de retracer, aussi brièvement que possible (et l'entreprise ne fut pas aisée), les débuts et l'évolution de ces sociétés jusqu'à la veille de la dernière guerre mondiale.

Rappelons que l'usine de Sevrans ferma définitivement ses portes en 1995 après 70 années d'existence. Nous avons déjà évoqué par des témoignages directs l'activité de l'usine Kodak (voir numéro d'octobre 1995 de "Mémoire d'Hier et d'Aujourd'hui"). Mais il ne faut pas oublier que Kodak ne fut pas seulement américaine, mais associée dès 1927 à une société française un peu trop oubliée de nos jours : Pathé.



Georges EASTMAN (1854-1932)
précurseur de l'industrie photographique.

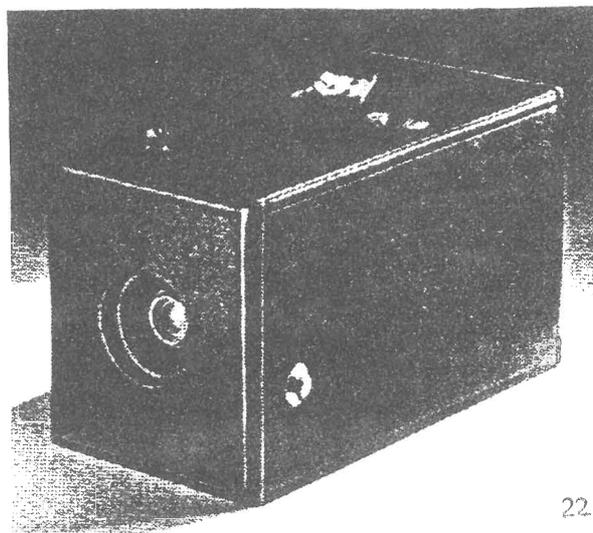
Jeune employé de banque mais amateur passionné de photographie, il pratique plusieurs méthodes de prises de

vue sur plaques sensibles, décrites dans des ouvrages d'inventeurs anglo-saxons. En 1879, il dépose son premier brevet de plaque sensible et, l'année suivante, il crée sa propre société à Rochester (état de New - York) avec 6 employés chargés de fabriquer les plaques sensibles.

En association avec son adjoint W.H. WALKER, il crée un papier de tirage au gélatino-bromure d'argent qui obtient un succès immédiat. C'est ensuite sa mise au point d'un papier sensible en rouleaux.

En 1885, il ouvre une agence à Londres puis à Paris dont les représentants sont le célèbre photographe NADAR et son fils qui réalisent en 1886 les premiers portraits pris au 1/2000 seconde.

Toujours avec la collaboration de WALKER, G. EASTMAN met au point en 1888 un appareil rudimentaire en bois qui permet d'exécuter 100 expositions circulaires sur une bobine de papier pelliculable. Il invente le mot Kodak qui sera sa marque de fabrique et un slogan qui fera le tour du monde : "Pressez le bouton, nous ferons le reste".



La création de l'Eastman Kodak Cie en 1892 permet d'obtenir un accroissement des moyens de production : 100.000 appareils et 70 km de film photo seront fabriqués en 1896.

En 1897, Georges Eastman décide de créer en France, sous contrôle britannique, la Société Eastman Kodak S.A.F. Le siège social et le magasin de vente sont au 5, avenue de l'Opéra. Quelques années plus tard, des succursales seront ouvertes à Lyon et Nice. Enfin, 2 petits laboratoires à Paris assurent le développement des bobines. Le "Brownie" apparaît en 1900. C'est un appareil à 6 vues, au format 5,5cm x 5,5cm pour un prix record de 1\$, sachant que la première "boite" de Eastman était vendue 25\$ en 1888. En France, le Brownie est lancé grâce à H. LARTIGUE et H. CARTIER-BRESSON. Désormais, G. Eastman compte parmi les grands entrepreneurs américains et s'en donne les moyens. Une anecdote significative le confirme. En 1912, il fait appel à l'anglais Kenneth MEES, spécialiste de la sensitométrie photographique. Par conscience professionnelle, celui-ci refusa car il travaillait déjà chez un concurrent. Pourtant, ses réticences tombèrent lorsqu'il reçut un télégramme : "N'ayez aucun scrupule, je viens d'acheter votre compagnie. Signé G. Eastman".

En France, un ancien hôtel particulier de l'avenue Montaigne à Paris est acheté en 1913. Il abritera le siège social et un laboratoire de traitement.

Le directeur en est Charles JELLINEK, diplômé de l'Institut de Photographie de Vienne et engagé le soir de son arrivée en France en 1908. Une centaine d'employés purent traiter plusieurs milliers de pellicules par jour.

Kodak s'installe à Sevrans.

Dès 1920, G. Eastman décidait d'étendre ses activités en France, et c'est ainsi que Sevrans fut choisie pour rassembler les traitements des travaux photographiques.

M. JELLINEK est nommé directeur du nouvel atelier qui ouvre ses portes le 9 mars 1925.

Les équipes parisiennes décentralisées à Sevrans durent, sans enthousiasme, prendre le train, parcourir un long trajet pour atteindre Freinville. Et, lorsqu'on saura que ce 9 mars, trente parisiennes, chaussées d'escarpins, découvrirent la plaine couverte de neige et, dans le lointain diffus, le champignon du château d'eau qu'elles devaient atteindre, on imagine leur angoisse et le découragement qui les saisit. Elles se présentèrent dans un si pitoyable état que M. JELLINEK dépêcha le concierge au "village" pour leur acheter des chaussons.

Sans doute y eut-il des défections, mais commença un recrutement local qui ne cessa de progresser.

L'histoire sevranaise de Kodak retiendra, entre autres, le cas de René DURAND, jeune sevranaise présenté par son père et embauché à l'âge de 14 ans. Il achèvera sa carrière après 51 ans de service sur le même lieu de travail.

En cette année 1925, l'effectif des salariés restera inférieur à 100. L'activité journalière moyenne se chiffre à 1000 bobines développées et 30.000 épreuves tirées. Par ailleurs, le cinéma d'amateur prenait de l'importance, un atelier de traitement du 16 mm s'ouvrit à Sevrans en 1926.

Charles PATHE (1863 - 1957), précurseur de l'industrie cinématographique.

De 10 ans plus jeune que G. EASTMAN, Charles PATHE est de modeste origine et s'est toujours

considéré comme un parvenu. Enfant, il est pensionnaire à Paris où il fit de brèves études. Durant ses congés scolaires, il doit aider ses parents à la boucherie-charcuterie située à Vincennes.

A 15 ans, il est placé apprenti chez des confrères charcutiers jusqu'à son appel sous les drapeaux durant 4 ans. Libéré, il est quelque temps maquignon au service de son frère aîné Jacques, boucher à Compiègne.

Une escapade aventureuse.

En 1889, Ch. PATHE se retrouve sur bateau d'émigrants à destination de l'Amérique du Sud. Pendant 3 ans, il évolue dans des milieux troubles. Puis, l'exploitation d'une laverie s'achève sur un échec. Fièvre jaune et tuberculose le contraignent à regagner la France sans un sou en poche.

Nous sommes en 1891, les appareils Kodak sont déjà vendus en France et Antoine LUMIERE a créé à Lyon une fabrique de plaques photographiques. Charles PATHE est contraint de travailler chez un avoué parisien.

La rencontre avec le phonographe.

Le phonographe de Thomas EDISON est construit en 1877 et révélé à Paris à l'exposition de 1889. C'est à la foire de Vincennes que Ch. PATHE découvre l'invention présentée par un camelot. Les clients payaient quelques minutes d'audition en se plantant dans les oreilles des tubes reliés à un cylindre de cire.

Charles songe qu'en équipant une telle machine munie de 12 écouteurs, il devrait gagner bien plus que son salaire de gratte papier. Il emprunte pour acheter très cher (1800 F) un phonographe fabriqué en Angleterre et commence à donner des auditions dans les foires régionales. Son commerce est si fructueux qu'il double le prix de l'audition. Ainsi, il récupère son emprunt en 1 mois.

Le boutiquier.

Fidèle à ses racines, Ch. PATHE s'installe au 72, Cours de Vincennes où il vend phonos et cylindres achetés en Angleterre. Bientôt, il enregistre chanteurs et musiciens ainsi que des monologues et des discours officiels.

Le cinématographe.

Une autre rencontre qui sera aussi fructueuse : celle du Kinétoscope que Ch. PATHE ramène de Londres. Achetés 200 F, les appareils sont revendus 1700 F ou loués à des forains. Mais c'est la géniale invention des Frères Lumière dévoilée au Grand Café de Paris le 25 Décembre 1895 qui séduit définitivement Ch. PATHE. Il décide l'exploitation de l'invention en tournant lui-même des scénarios sur un plateau installé en plein air à Vincennes.

Les Etablissements PATHE Frères (1896).

Emile PATHE (1860-1937), tenancier d'un bar à Pigalle, a le sens des affaires et un petit capital. Il se



A LA CONQUÊTE DU MONDE

PATHÉ FRÈRES

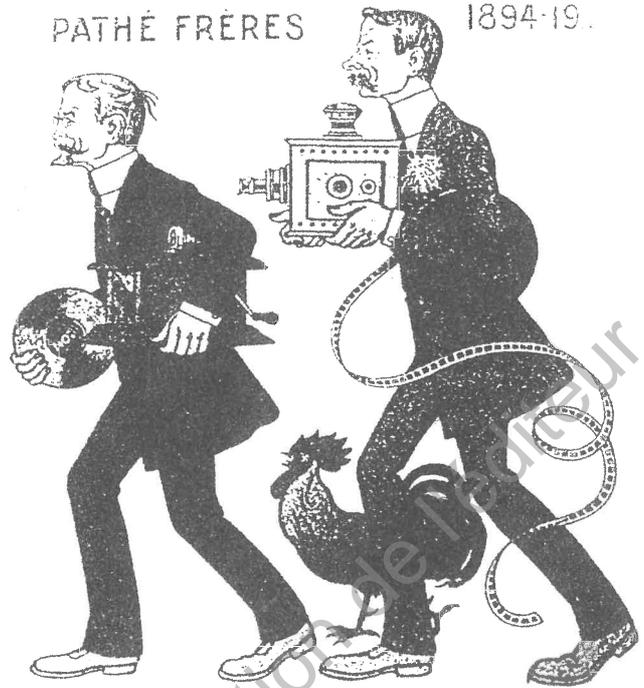
1894-1904

spécialisera dans le phonographe. Deux autres frères, bouchers, apporteront aussi leur part.

La société, dont l'emblème est un coq triomphant, projette de tourner et d'éditer des films court métrage, destinés non seulement aux forains mais aux salles de cinéma qui commencent à apparaître dans les grandes villes. La société doit être capable d'équiper et d'alimenter en films le marché grandissant. En 5 ans, 70 films de 120 mètres ont été réalisés.

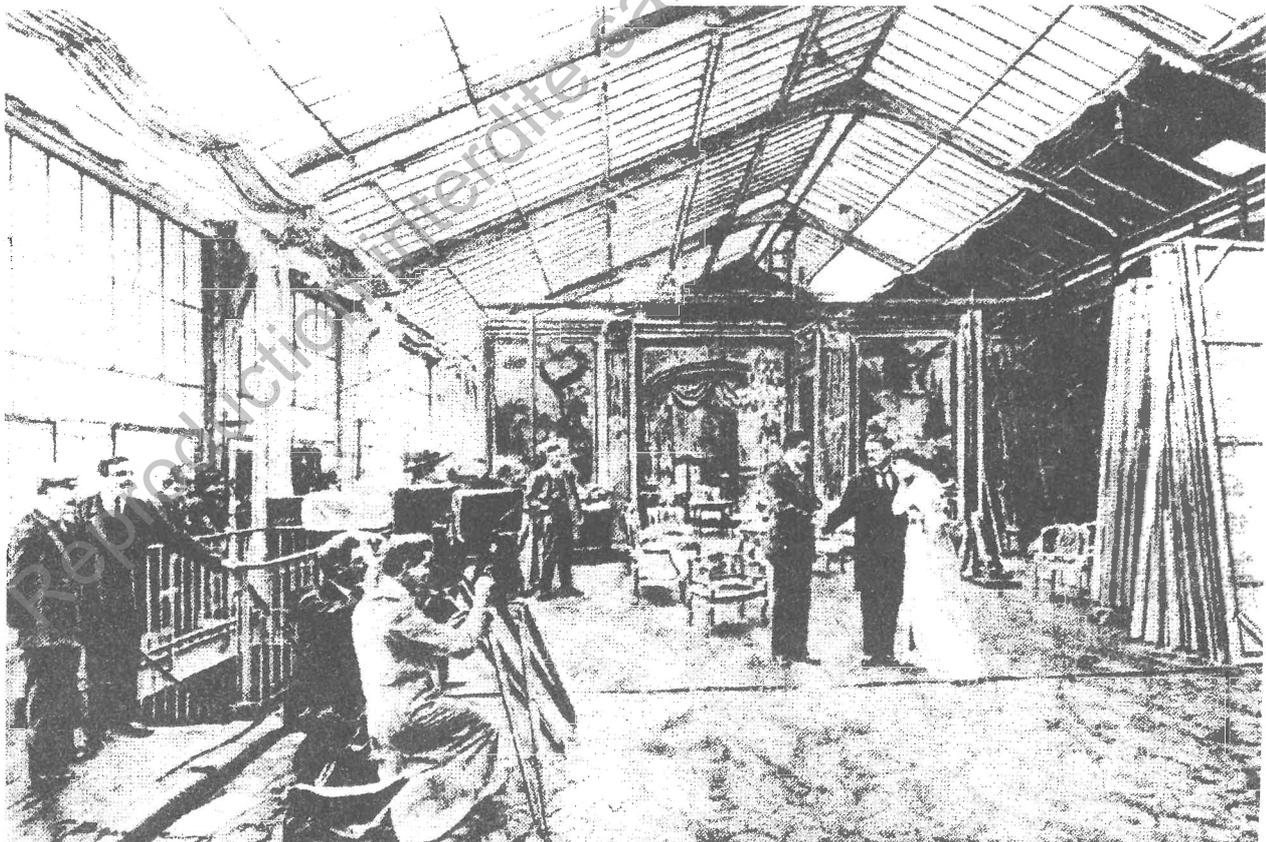
Un développement mondial.

L'Exposition Universelle de 1900 est l'occasion pour PATHE Frères de faire connaître l'entreprise et de recueillir plusieurs médailles d'or. De nombreuses succursales sont ouvertes dans les principales nations européennes, en Australie, et c'est en 1904 la pénétration aux U.S.A. avec studios de prises de vue et laboratoire de tirage.



Souvenir de L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900
5, Boulevard Montmartre

Cependant, la société française reste surtout dépendante de EASTMAN-KODAK pour la fourniture de films vierges. De ce fait, Ch. PATHE à



Prises de vues dans l'atelier rue des vigneronns à Vincennes.

besoin de nouveaux capitaux pour étendre la branche cinéma vers la production de films vierges en Celluloïd.

Création de Pathé - Cinéma (1908)

Entre 1906 et 1908, Ch. PATHÉ fit construire une série de bâtiments techniques et un grand studio couvert de toits vitrés avec piscine, plateau de prises de vues, machinerie élaborée pour décors, ateliers de décoration, loges d'artistes... Vincennes devient la cité du film bien avant Hollywood.

De 1906 à 1910, plusieurs ingénieurs, surtout chimistes, sont engagés pour fabriquer le support et les émulsions de film vierge.

Outre les ateliers de Vincennes, la Société possède 15 000 m² à Joinville-le-Pont où sont tirés et développés 150 000 mètres/jour de film provenant des studios de tournage de Nice et de Montreuil. De l'étranger, ce sont des établissements implantés de la Russie aux deux Amériques.

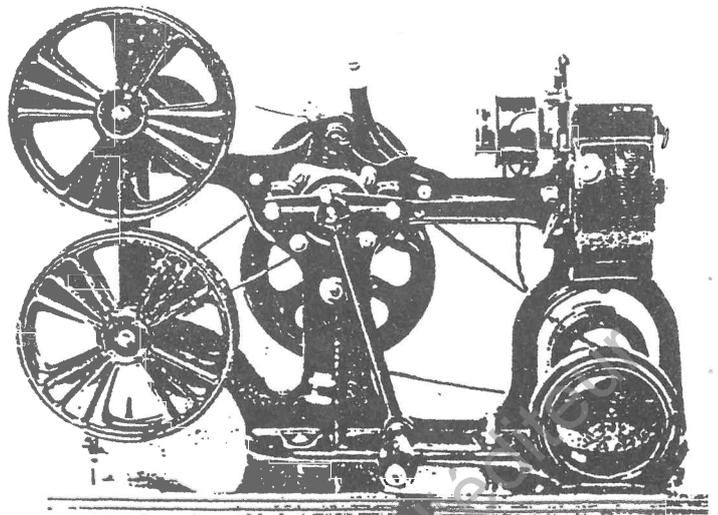
Grâce à ses nouvelles installations, Pathé - Cinéma devient en 1913 un des grands producteurs mondiaux de film vierge. Dès 1910, Ch. PATHÉ avait songé à l'acétate de cellulose, matière ininflammable destinée au support de film. Il pousse les recherches pour trouver un support adaptable au cinéma car la concurrence est sur la brèche.

Pathé Kok et Pathé Baby.

Ch. PATHÉ, qui n'est jamais à court d'idées, décide de faire entrer le cinéma dans les foyers grâce à un projecteur utilisant du film 9,5m/m à perforation axiale.

En 1922, Jacques PATHÉ (un neveu) lance un projecteur à manivelle, très simple : le Pathé Kok au prix de 275 F. Les amateurs pouvaient louer des films Pathé Baby à 0,50 F la semaine. Un an plus tard naissait la caméra Pathé Baby.

En 1927, c'est la sortie du Pathé Rural, projecteur destiné surtout aux



Projecteur 28mm Pathé Kok



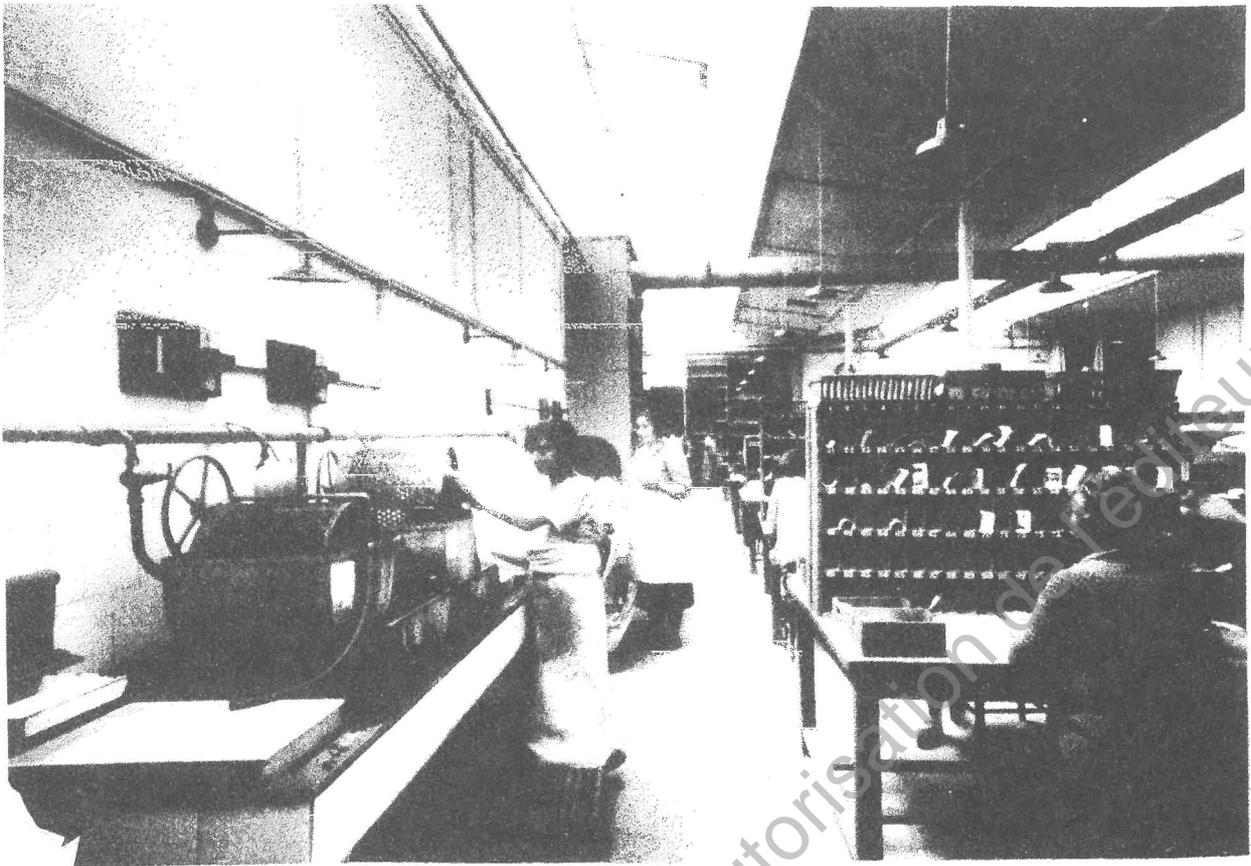
enseignants et chercheurs. Astucieux, l'appareil est équipée d'une petite dynamo actionnée par la manivelle et fournit son électricité. Tous ces appareils sont des grands succès commerciaux.

En 1926, les chimistes triomphent des difficultés techniques et Pathé-Cinéma peut commercialiser le premier film positif de sécurité, ininflammable, "ACETOÏD".

Fusion Kodak - Pathé (1927).

G. EASTMAN prend, paraît-il, l'initiative des pourparlers qui durèrent un an. C'est en Mars 1927 que Ch. PATHÉ reçoit des directeurs de Kodak Grande Bretagne. Les négociations, après plusieurs jours, aboutissent à un compromis :

- La Société Kodak-Pathé est créée le 28 Juillet 1927.
- Pathé-Ciné reste propriétaire de 49% du capital.
- Kodak prend sous sa responsabilité la production et la vente des produits ciné et photo.



Les « barbottes », lavage des épreuves en 1925 à Sevrans

- Kodak-Pathé devient propriétaire de l'usine de Vincennes (42000 m²) spécialisée dans la confection des surfaces sensibles.
- L'usine de Sevrans se consacre au développement et au tirage des bobines photo.
- Kodak-Pathé devient propriétaire des brevets et techniques de Pathé Ciné.
- Les ateliers de Joinville restent propriété de Pathé-Cinéma et accueillent 150 techniciens de Vincennes.

A Sevrans, en Juillet 1932.

Les ateliers développent les deux premiers films Kodak en 8m/m (mais, dès 1922, Pathé avait lancé le film 9,5 m/m). En 1933, 8000 seront traités et 51000 en 1937.

Toujours en 1932, les ateliers sont initiés au nouveau film couleur Kodachrome : 4 500 films 16m/m et 7 000 m/m sont développés. Une fraction des

14ha du site de l'usine se meuble de nouvelles constructions entre 1927 et 1935 : deux bâtiments de stockage et un bâtiment affecté au traitement du 16 m/m.

Désormais, l'usine ne cessera de prospérer : l'introduction de nouveaux produits appelle une main d'œuvre croissante cherchant à se fixer dans les environs. L'usine Kodak-Pathé sera un puissant stimulant de l'économie sevranaise pour un demi-siècle.

* La plupart de nos sources proviennent de plusieurs numéros de la revue « Kodéco » et de l'ouvrage « Kodak-Pathé, histoire et évolution » de Pierre CLEMENT, ingénieur E.P.C.I., ancien directeur de recherches et administrateur.

Les Arméniens de Sevrans

par Daniel Mougin.

La petite communauté arménienne qui se constitue à la limite de Sevrans et de Livry dans les années vingt semble n'avoir jamais dépassé 200 personnes. Elle se structure entre mémoire du génocide et volonté d'intégration.

Sa forte cohésion jusqu'à aujourd'hui nous permet d'en retracer aisément l'histoire.

Arméniens, Belges, Italiens, Polonais ou Espagnols mais aussi Parisiens et Provinciaux contribuèrent au peuplement et à l'urbanisation de Sevrans. Ils furent attirés par les possibilités d'emplois offertes par une industrialisation croissante de la commune et par les possibilités de logement dans les lotissements.

Le premier Arménien arrivé à Sevrans est peut être Arthur Djergaïan qui s'installe Avenue Hoche dès 1914. Délaissant un restaurant ouvert à Paris dans le 9ème arrondissement, il s'engage au début du premier conflit mondial, dans la Brigade des volontaires étrangers. L'Allemagne et l'Empire Ottoman sont alors alliés. Il reviendra, une fois la guerre terminée, fonder une famille à Sevrans.

L'immigration massive des Arméniens en France suit de quelques années le génocide de 1915. Débarquée à Marseille, puis remontant la vallée du Rhône la moitié d'entre eux se fixe dans la région parisienne. Ils se regroupent alors selon leur appartenance religieuse, à Sevrans : l'Eglise apostolique arménienne et selon leur agglomération d'origine. "Les originaires de", ou *yergratsi* (de la même région) viennent souvent de Brousse, de Van ou de Sivas.

Tous gardent en eux le souvenir des massacres. Sevrans est l'ultime étape d'un long exode. Beaucoup sont les rares survivants d'une famille. Ainsi la belle

famille de Serge Khloyan, dont il ne reste que deux survivants d'une famille de 35 personnes.

"Mon père est arrivé seul à Sevrans, en 1921 explique Louise, marié en Turquie il était maçon et voulait construire sa maison : il a envoyé de l'argent à ma mère pour qu'elle prenne le bateau avec ma sœur, mon oncle et ma grand mère. Mon père les attendait à Marseille et Il les a ramenés à Sevrans."

Presque tous les Arméniens choisissent de résider dans le quartier des Trèfles où ils ne tardent pas à constituer une véritable colonie. Elisa V. se souvient : "Rue Félix Faure, où nous habitons, il y avait 36 maisons et seulement 5 ou 6 étaient occupées par des Français". Dans les années trente ajoute Serge K. il y avait autant de terrain que vous vouliez. En discutant entre eux les Arméniens s'informaient de l'existence de terrains constructibles. Tous les Arméniens de la génération de mes parents étaient des terriens, ils ont tous acheté, ils n'auraient pas habité en location : leur but c'était de monter une maison. Mon père a acheté le terrain à crédit. Il avait un petit carnet sur lequel il collait des timbres à 1,50 F; ça a duré 7 ou 8 ans".

En 1922 a été créé le lotissement des Trèfles. Le terrain valait alors cinq francs le m², il vaudra entre 9 et 12 francs dès 1924. Le lotisseur exige alors que l'acquéreur verse 500 francs comptant.

Elisa se rappelle que Monsieur Buvelot commercialisait des terrains : "La rue Félix Faure aurait dû devenir l'une des principales artères de la ville et mon père avait acheté pour ouvrir une épicerie et de ce fait plusieurs familles arméniennes se sont installées dans la rue."

Louise se souvient que sa famille s'est établie à Sevrans parce qu'elle y avait des amis. "C'était très facile de construire à Sevrans : la maison que mon père avait bâtie était alors située en face d'un champ, rue nouvelle, à la limite de Livry. Mon père travaillait dans la semaine à l'usine et le dimanche il travaillait comme maçon pour nos voisins".

La construction d'une maison, souvent faite "de bric et de broc", où le bois occupe une large part, n'est rendue possible qu'avec la solidarité du voisinage.

"La maison, construite grâce à la mobilisation des ressources communautaires et des énergies familiales, incarne un lieu de pérennité identitaire, un monde clos qui abrite le statut familial en lui permettant de se soustraire au regard des autres." (*) La satisfaction de pouvoir construire sa maison ne doit pas faire oublier les conditions de vie toujours difficiles dans les lotissements.

"Dans la rue Félix Faure, se rappelle Elisa, il n'y avait pas l'eau et nous devions aller à la fontaine au coin de la rue, c'est seulement après la Libération que mon père a été l'un des premiers à faire mettre l'eau à la maison."

De ces temps d'inconfort



Pour perpétuer la langue, les enfants vont à l'école du jeudi.

beaucoup d'Arméniens gardent le souvenir nostalgique des lessives hebdomadaires ou le linge était mis à tremper le vendredi soir pour être lavé le samedi. Les visites aux bain-douches pour la famille et dans les hammams parisiens pour les hommes ponctuaient aussi la semaine.

Les nouveaux émigrants exercent majoritairement des activités commerciales. Une étude publiée en 1953 précise que les Arméniens sont à 50% des commerçants et à 10% des employés. La plupart des femmes se consacrent à la confection. Louise raconte : *"Ma mère faisait de petits manteaux d'enfant. Il y avait une personne de Paris qui venait recruter dans les banlieues. Ma mère travaillait beaucoup, elle mangeait parfois à sa machine, elle fabriquait une dizaine de manteaux par jour. Deux jours après le commanditaire revenait chercher la marchandise. Le travail à domicile a été pour ma mère un obstacle à l'apprentissage du français, à la maison*

on ne parlait que l'arménien."

En 1946, M. et Mme Thomassian quittent Montélimar pour installer à Sevran une fabrique de dragées et de chocolats : "L'Otarie Gourmande". M. Ruch, le maire de l'époque, aide le couple à installer les premières machines.

La langue et la religion ont été, de tous temps, les deux refuges de l'identité arménienne et la petite communauté sevranaise n'échappe pas à cette règle. En 1930 est fondée l'Union Culturelle Arménienne de Sevran dont le premier président est Sarkis Bakerdjian, propriétaire, et le secrétaire Khatchik Yezéguélian, typographe. Bedros Badémian, propriétaire, en est le trésorier. Le bureau est aussi composé de Krikor Bédrossian, employé d'assurance et de Onnik Lorénian, représentant de commerce.

Article premier des Statuts: *"Dans le but de relever le niveau moral et intellectuel de la colonie arménienne de*



Une matinée récréative

Sevrans, il est fondé une association (...) qui a pour but de fonder une bibliothèque et une salle de lecture, d'organiser des cours privés et des conférences instructives et hygiéniques en langue française et arménienne, soit pour les petits soit pour les grands; elle s'oppose strictement à ce que ses membres s'occupent de politique et aucune influence d'un parti quelconque ne sera tolérée; elle obéit et respecte toutes les lois et règlements existants dans la République Française.

Le jeudi était pour les enfants consacré à l'étude de la langue arménienne dans l'école du n° 56 de la rue George Denancé. "Cette école avait été construite par mon père, rappelle Louise, par Monsieur Lorénian et par Grenos Manoudian grâce à une souscription lancée auprès de tous les Arméniens de Sevrans sans distinction politique, mais il y a eu un tel conflit entre les communistes et les membres du

parti Dachnak que l'école a été fermée et c'est pour cela que je ne sais ni lire ni écrire l'arménien et je le regrette."

La maison fut donnée à l'Eglise arménienne puis vendue à un particulier. L'école a continué à fonctionner chez des particuliers et d'abord chez Babik Babikian. Tous se retrouvaient à l'église qui semble avoir joué un rôle fédérateur dans la communauté.

Le souvenir du père Thomas, qui habitait une maison de la rue Louis Ménard, reste très présent. Les mariages étaient très souvent célébrés dans l'église arménienne de la rue Jean Goujon à Paris(A). Certains retenaient ensuite la salle Massis. " Notre génération était obligée de se marier entre Arméniens, les mariages mixtes étaient très mal vus", observe Elisa. Cependant les jeunes filles arméniennes semblent avoir bénéficié d'une relative liberté. "On n'avait pas le droit de sortir sans être accompagnées, notre chaperon c'était Serge, on allait au Palais de la danse à



Mariage à l'église arménienne de la rue Jean Goujon

Aulnay. Nous partions bottes aux pieds et petites chaussures dans le sac "

Un rituel heureux se distingue dans les souvenirs de la communauté: "Un dimanche de septembre, les Arméniens de Sevrans partaient pour le pèlerinage de Notre Dame des anges à Clichy Sous Bois. On faisait tous, sans exception, le chemin à pied : les grand-mères et les gosses aussi. Nous marchions à travers champs; il y avait des trous de bombes de chaque côté, ça faisait des petits lacs, de petites mares. La remorque de Monsieur Khloyan regorgeait de charcuterie arménienne. Après la messe devant la chapelle, on remontait aux Sept îles, on pique-niquait sur nos couvertures, il y avait là des guinguettes qui proposaient des moules-frites et l'on pouvait aussi louer des barques. Le pèlerinage était aussi très fréquenté par les Manouches. On rentrait à la tombée de la nuit".

D'autres rendez-vous mobilisent également les familles : le traditionnel voyage en autocar pour Trilport en bord

de Marne et le gala annuel de la communauté.

En 1931 l'Union culturelle arménienne sollicite l'autorisation d'organiser une tombola de 1000 billets à 5F au profit de la caisse de secours.

Les femmes de la Croix-Bleue des Arméniens de France(2) s'affairent aux activités d'aide sociale sous la conduite de leur première présidente Madame Ohanessian.

La Croix Bleue (Gabouid Khatch) qui succède à la Croix Rouge arménienne est une émanation du parti Dachnaksoustioun, elle organise des colonies de vacances, secourt les nécessiteux, envoie des colis aux soldats et finance l'école arménienne.

La communauté a aussi son équipe de football et son organisation de scouts. La vie communautaire s'épanouit aussi dans des lieux fréquentés par tous : chez Massis, un bal très prisé des Arméniens; chez deux des figures de la communauté: Grenos Manoudian, le coiffeur pour dames et pour



Un pique-nique après le pèlerinage à Notre-Dame des Anges.

messieurs, dont le salon était situé avenue de Livry, en face de l'ancienne gendarmerie, et dans l'épicerie-buvette de Babik Babikian, rue Félix Faure, où les parties de cartes se prolongeaient tard.

Elisa évoque la mémoire de son père: *"Il avait obtenu le bac en Turquie et on venait le voir pour écrire des lettres, remplir des formulaires, Il avait une forte personnalité. Dans sa boutique, les hommes discutaient abondamment politique et le clivage entre communistes et partisans de la droite me fait penser aujourd'hui à Peppone et Don Camillo"*.

Beaucoup d'hommes militent dans des partis politiques arméniens, surtout le parti socialiste, et le parti communiste, mais cet engagement n'a que peu de répercussions sur la vie politique locale : la plupart des Arméniens acquièrent tardivement la nationalité française. Les premières demandes de naturalisation se produisent au milieu des années trente.

(En 1950, le contingent arménien, avec 25% du total des étrangers, représente dix fois le groupe des Arméniens naturalisés.) Quelques années plus tard, en 1959, sur 31 membres de l'Union Culturelle Arménienne, 24 sont Français. *"La naturalisation représentait beaucoup pour nos parents, confie Serge K., c'était la sécurité"*.

La volonté d'intégration est pourtant aussi forte que le souvenir du pays perdu. L'école républicaine joue alors tout son rôle et les jeunes arméniens se distinguent souvent sur les bancs de l'école Victor Hugo. Serge K. se remémore que les mères étaient parfois très présentes, *"c'était une question d'honneur familial"*, dans la compétition scolaire qui opposait les deux premiers de la classe, tous deux Arméniens.

Le rôle social des jeunes est alors prépondérant, en effet, beaucoup



Chez « Tivanto » épicerie-buvette avenue de Livry, vers 1934

d'adultes maîtrisent mal la langue française et les enfants effectuent souvent les formalités administratives." Nous étions, confie Elisa, *souvent très mal reçus au commissariat de Livry et il fallait souvent glisser un billet ou un paquet de cigarettes avec les papiers pour accélérer notre demande.* " La xénophobie dont souffrent aussi à l'époque, Italiens et Polonais est douloureusement ressentie. La cour de récréation de l'école Victor Hugo résonne alors de l'injure "Arménien, tête de chien". Mais le souvenir le plus humiliant fut peut être, en 1939, l'oubli de familles arméniennes lors de la distribution des masques à gaz. Les années de Vichy voient une poussée du racisme qui affecte entre autres les Arméniens.

Le cercle familial, restreint ou élargi, est le lieu où s'exprime le plus fort le plaisir de se retrouver entre-soi. *"Hiver comme été, les amis venaient de différents quartiers à la maison le samedi soir. La salle à manger n'était pourtant pas grande. Toute la nuit ils jouaient aux cartes, ils discutaient, ils mangeaient ; Ça n'était pas des réceptions; on s'offrait des fruits. Nous les gosses on nous couchait dans un lit, et le matin en me réveillant, je me trouvais au milieu d'autres gamins et Je me demandais : qu'est-ce qu'ils font là? C'est quelque chose qui m'est restée,* raconte Elisa, *on s'amusait bien, c'était spontané"*. Serge se souvient des parents qui se réunissaient dans la cave, autour d'un tonneau de vin rouge, pour entonner des chants révolutionnaires arméniens *"Le père de Manouk était tellement ému qu'il pleurait en chantant."*

Les années de 1947 à 1949 furent marquées par une rupture dans le processus d'intégration : une dizaine de familles furent rapatriées vers l'Arménie soviétique. Il fut convenu avec les rapatriés qu'ils enverraient, pour déjouer la censure, des photographies à Sevrans. La position debout, sur les clichés,

devait indiquer que tout allait bien, mais sur les photographies reçues, ils figuraient tous couchés dans l'herbe !

L'arrivée de nouveaux émigrants suite à la guerre du Liban n'a pas modifié en profondeur la communauté de Sevrans. Elle est de nos jours marquée par le vieillissement de ses principaux animateurs et par le relâchement du lien communautaire dû à l'assimilation de la société française. Les drames récents de l'Arménie, le tremblement de terre de 1988 et la guerre avec les Azéris, ont permis aux Arméniens de Sevrans de resserrer les rangs.

L'histoire de la communauté avec ses différences, son désir de cohésion et ses moments de crise est révélatrice d'un mode original d'intégration en banlieue parisienne. Cette histoire est porteuse d'espoir, elle témoigne que les processus d'intégration peuvent être accompagnés de l'expression d'une identité forte et que cette intégration s'inscrit dans la durée.

Notes:

(1) L'église arménienne apostolique de Paris, édifiée en 1902, grâce au don d'un riche Arménien de Bakou, Azlexandree Nlantachef.

(2) la croix bleue arménienne fut créée à Sevrans en 1952.

Sources écrites :

Archives communales de Sevrans - 4R22

Archives départementales du 93

Archives de l'Union Culturelle Arménienne de Sevrans

Archives de la Croix bleue

Journal de Sevrans, n° 1997

Sources orales :

Témoignages de Louise, Elisa, Serge, René.

Bibliographie:

* Martine Hovanesian, « Les Arméniens et leurs territoires », Paris, Autrement, 1995

Françoise Huard, « Sevrans, Étude de banlieue », mémoire de géographie, université de Paris (George), 1953

Rassemblement : « un siècle d'immigration en Ile-de-France » AIDDA-CDRII- Ecomusée de Fresnes. 1993

1930 – EXIT le NOTAIRE à SEVRAN

par Gilles BOUDIN.

Le 31 décembre 1929, l'étude de Maître PAIN quitte Sevrans pour Aulnay. Il est le dernier des trois notaires qui exercèrent à Sevrans de 1886 à 1929.

Il semble qu'il n'y a jamais eu de notaire à Sevrans avant 1886, et après 1930, il faudra attendre 65 ans.

Le 11 mai 1883, le conseil municipal de Sevrans avait voté une pétition demandant que "l'étude de Maître LECLERC, notaire à ROISSY, s'installe à SEVRANS plutôt qu'à LIVRY".

Just Adolphe LECLERC est né vers 1836.

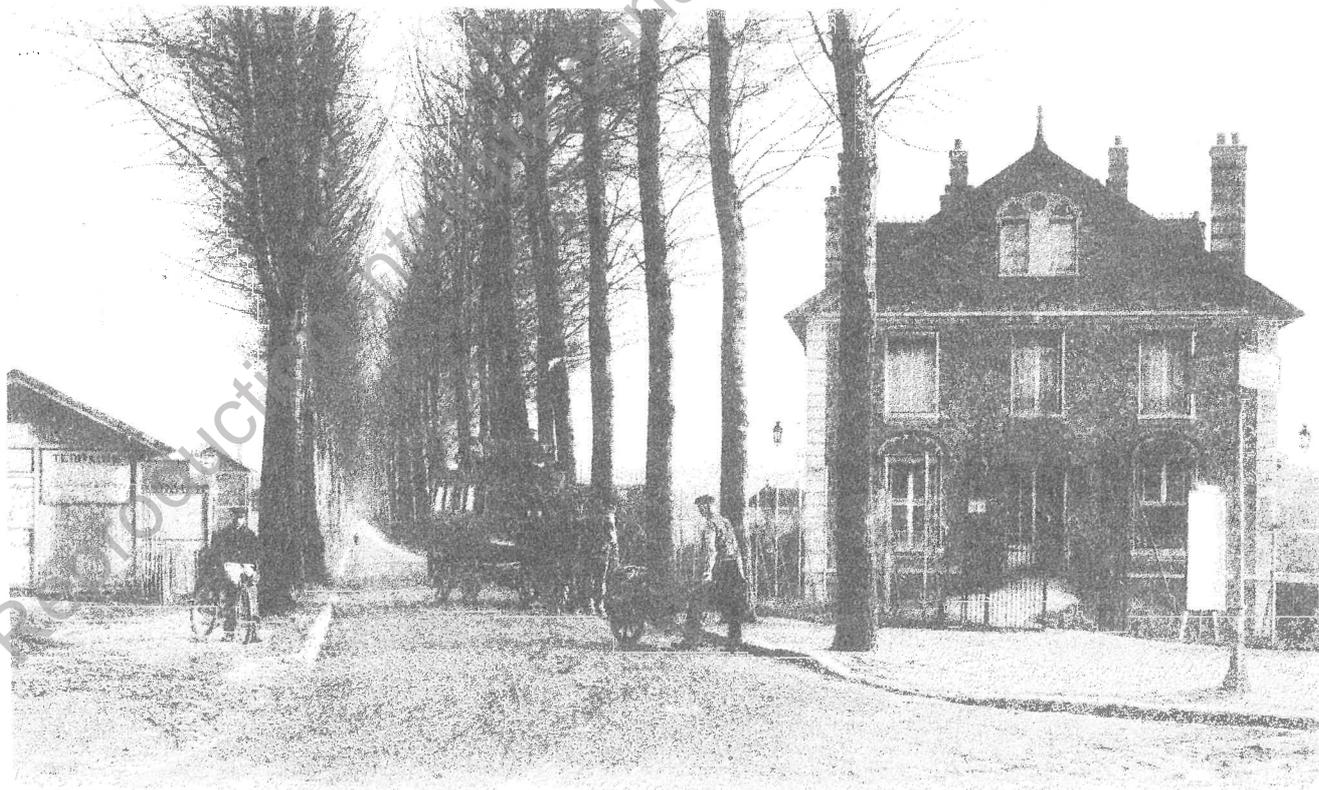
Il exerce, comme notaire à Sevrans, de janvier 1886 à décembre 1887.

Il va alors habiter Paris, 129 rue Lafayette.

Marié à Aline Victor Agathe Bénédicte DUCROCQ, née vers 1835, on leur connaît deux enfants :

- Just Emile, né vers 1866, qui est clerc de notaire en 1886.

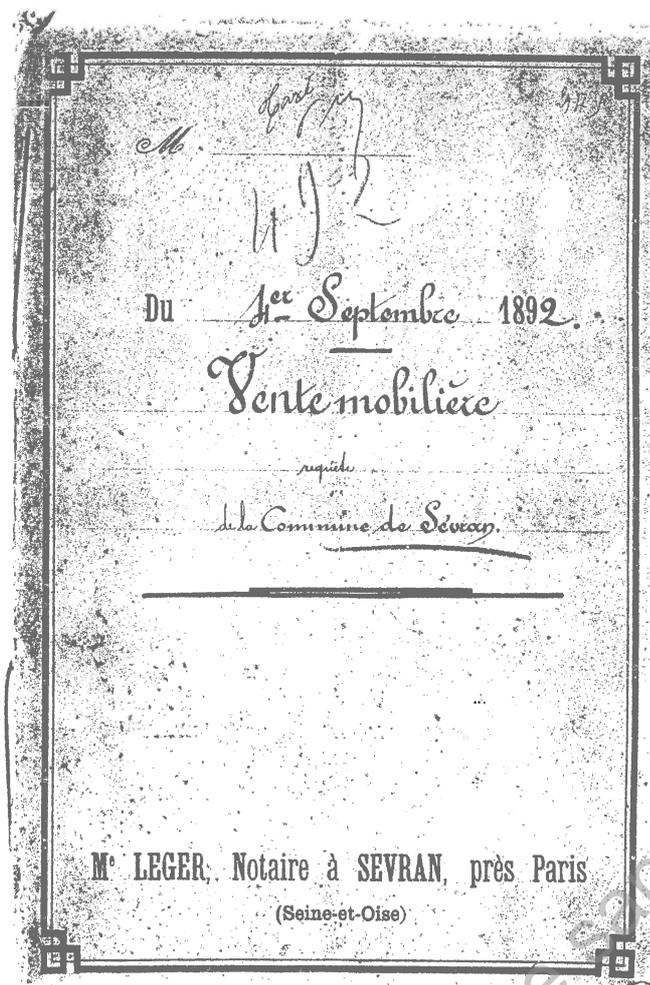
- Jeanne Aline, née le 4 décembre 1868 à Roissy (voir ci-dessous).



Sevrans. — Route de Vaujours.

Photo. inédite. — Sevrans.

La maison du Notaire près du parc Badier appartient encore à ses descendants.



Maître Léger a assuré en 1892 la vente des objets mobiliers acquis par la Commune avec la propriété Nobel.

Il est le parrain de son petit fils Robert en 1892, et témoin à la déclaration de naissance de sa petite fille Alice en 1889.

A cette époque il est dit "notaire honoraire". Il vit encore en 1911.

Louis Edmond LEGER a repris l'étude de son beau-père, Just Adolphe LECLERC, le 1er janvier 1888. Il la tiendra jusqu'au 31 décembre 1911.

Il est né à Chambly (Oise) le 9 mars 1860, fils de Dominique Léger, Propriétaire, et de Sophie Gabrielle VIRMONT.

Clerc principal de notaire à Paris où il habite, 20 rue Baudin, il épouse à Sevrans, le 26 septembre 1887 Jeanne Aline LECLERC, fille du notaire du lieu.

Ils ont deux enfants :

- Alice, née le 28 février 1889 à Sevrans (voir ci-dessus)

- Robert, né en septembre 1892 et décédé le premier août 1913 à Sevrans.

Valérie Eugène Maurice PAIN, reprend l'étude de son beau-père le 1er janvier 1912 jusqu'au 31 décembre 1929.

Né à Briénon (Yonne) en 1882, il est plus connu sous le seul prénom de Maurice.

Le 14 mars 1911, il épouse à Sevrans, Alice LEGER, fille du notaire de la localité.

Après la naissance d'une fille, Odette, son épouse Alice décède le 23 octobre 1912.

Alice LEGER aurait, en 1900, offert à l'église Saint-Martin le vitrail de Sainte Alice qui est dans le bas côté de droite.

Maurice PAIN n'était pas remarié en 1921. Il avait alors un domestique, Simon LACROIX, qui était déjà domestique chez son beau-père, Louis Edmond LEGER, en 1901. Simon LACROIX né en 1872 à Oradour-sur-Glane avait épousé Anne SAVARY aussi domestique des deux notaires.

Maurice PAIN sera notaire à Aulnay de 1930 à 1945.

Henri Edouard LAMAILLE

1840 - 1921

Instituteur, Conseiller Municipal, Historien de Sevrans

Par Gilles Boudin

Cette revue a déjà parlé de lui, dans l'article sur les instituteurs du N° 6 de 1997 et dans le n° 2 de 1993, article "Petite chronique de la guerre scolaire".

Nous allons essayer de le faire mieux connaître.

Une famille d'instituteurs

Probablement formé à l'école normale de Versailles, Henri Edouard LAMAILLE a enseigné dans plusieurs communes de Seine et Oise dont Mondeville (maintenant dans l'Essonne) et certainement Epinay-sur Orge (aussi dans l'Essonne) de 1865 à 1869 et Sevrans du printemps 1876 à 1894.

Son beau-père, Georges Isaïe Bicherelle, était aussi instituteur. On le trouve à Monneville (maintenant dans l'Essonne) de 1838 à 1843. Son père Henri Nicolas Lamaille exerçait la même profession. Il a sans doute débuté à

Guerville (Yvelines) vers 1837 et jusque 1842 au moins. Après être passé dans d'autres communes, il vit sa retraite à Corbeil, où il est dit "officier d'Académie".

Les enfants ne continueront pas dans l'enseignement.

Une famille de Seine et Oise

Henri Edouard Lamaille est né à Guerville le 22 octobre 1840. Il a au moins une soeur née au même lieu le 16 octobre 1878, Marie Louise. Son père Henri Nicolas était né à Epinay sur Orge (Essonne) le 12 juillet 1814. Sa mère Agathe Louise DRIQUERT née vers 1808 est décédée à Essonnes (Essonne) le 23 octobre 1858.

Henri Nicolas se remarie avec Louise Honorine DESBECQ le 28 juillet 1860 à Essonnes. Après le décès de celle-ci en 1870, il se remarie une troisième fois à Corbeil le 13 janvier



A gauche, derrière l'immeuble, l'ancienne école et la maison Canda, au fond la Mairie et à droite la ferme des Beaudottes

1872 avec Marie Barbe LORAIN. Il décède à Corbeil le 21 mai 1887. Son fils, instituteur à Sevrans, assiste aux obsèques.

Henri Edouard est marié avec Agnès Bicherelle, fille de Georges Isaïe, instituteur, et Julie Caroline GIRAUX, née le 11 février 1842 à Monnerville. Elle a une soeur Julie Ménamie, née au même lieu le 18 mars 1840.

Henri Edouard Lamaille et Agnès Bicherelle ont trois enfants (1) :

- Berthe Henriette née à Mondeville le 15 octobre 1867
- Agnès Marie Caroline née à Epinay-sur-Orge en 1872
- Henri Raymond Maurice né le 5 avril 1879 à Sevrans

Agnès Bicherelle décède à Sevrans le 26 novembre 1920, et Henri Edouard le 27 octobre 1921. Le couple habitait 2, rue de Villepinte, depuis plus de 20 ans.

Pour terminer sur la famille, on peut noter que l'instituteur laïque était catholique. Nous ignorons son degré de pratique religieuse, mais ses enfants sont baptisés, font leur première communion, les mariages et obsèques ont une cérémonie religieuse.

Conseiller municipal.

Comme il était courant, l'instituteur assurait la fonction de secrétaire de mairie. Lamaille est cité dans cette fonction en 1880.

Il est élu conseiller municipal en 1900. Du 24 mars 1901 au 15 mai 1904 il est adjoint au maire, Hyppolite Armand Deriencourt. Après 1904, il n'est plus au conseil municipal.

Il fit une intervention remarquée et courageuse, le 24 août 1902 : après la fermeture de l'école des sœurs le 12 juillet, une pétition demandant le retour des sœurs est adressée au conseil municipal. Celui-ci y est opposé.

Lamaille s'y dit favorable en raison des services rendus par cette école, de la qualité de son enseignement et des difficultés pour la commune

d'assurer seule la scolarisation des filles. Rappelant son attachement aux idéaux républicains et laïques qu'il a toujours servis, il déclare ne voir que l'intérêt de la commune, des élèves et de la liberté... (2).

Henri Edouard Lamaille aura vu, en 45 ans, beaucoup de changements et d'événements à Sevrans. En voici quelques uns : le développement de la poudrerie, la création de l'usine Westinghouse, la création du quartier de Freinville et de sa gare, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le démarrage des lotissements, la guerre de 14-18... Et la population est passée de 518 habitants à 2700.

Historien de Sevrans

Il a été demandé, vers 1890, aux instituteurs de réaliser une monographie de leur commune. Lamaille a donc rédigé les "Annales de Sevrans", publiées en 1890.

Fruit de nombreuses recherches sur le passé, ancien et récent, de la localité, ce petit ouvrage imprimé de 36 pages est d'une remarquable richesse. Il est bien plus étoffé et complet, que les

Annales de Sevrans

par

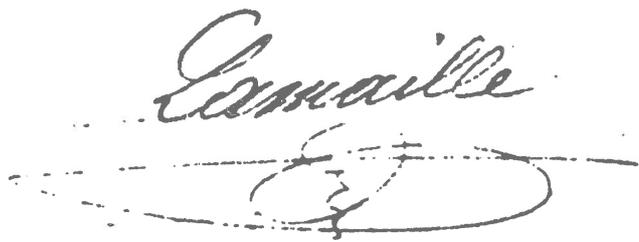
Lamaille

Instituteur en retraite

ex-instituteur de Sevrans

Deuxième édition revue et augmentée

Signature de Lamaille dans les registres municipaux. Et croquis (calqué par lui pour illustrer son ouvrage) représentant le centre de Sevrans au XIX^{ème} siècle.



mêmes monographies de beaucoup d'autres communes; C'est une source incontournable et très utilisée pour l'histoire locale.

Le conseil municipal le récompensera, en décernant à Mr Lamaille, le 13 août 1890, une médaille de vermeil pour ses Annales de Sevrans (1).

Il poursuit et approfondit ses recherches et produit vers 1900, une nouvelle version, 240 pages manuscrites, illustrées de plans et dessins de qualité. Elle ne sera jamais imprimée (3). On y trouve un grand nombre d'informations complémentaires à la première édition et des éléments nouveaux.

On peut être reconnaissant à Mr Lamaille de ce travail, qui rend de grands services à l'histoire de Sevrans. Notre société d'histoire, utilisatrice de cet œuvre, tient à rendre hommage à son auteur.

On aurait même apprécié une troisième édition sur les événements du début du 20^{ème} siècle.

- (1) Voir le n° 6 de notre revue
- (2) Intervention intégrale dans le n° 3 de notre revue
- (3) Prochainement on pourra consulter cette 2^{ème} édition à la Société de l'Histoire et de la Vie à Sevrans. La première étant déjà consultable.

SOURCES pour Notaires et Lamaille

Archives départementales de Seine Saint-Denis :

- Répertoire des notaires
- Recensements Sevrans
- Etat-civil Sevrans
- Listes électorales Sevrans

Mairie de Sevrans :

- Etat civil
- Délibérations Conseil Municipal

Paroisse Saint-Martin :

- Registres paroissiaux

Archives Départementales de l'Essonne :

- Recensements de Corbeil
- Etat civil de Monnerville - Essonne - Corbeil
- Monographie de Monnerville et de Mondeville

Cercle généalogique des Yvelines

6^e Salon d'Histoire Locale Sevranaise

organisé par la Société de l'Histoire et de la Vie à Sevrans
avec le concours de la ville de Sevrans



Dimanche 8 novembre 1998
de 8h30 à 18h

salle des fêtes rue Gabriel Péri - Sevrans 93270

EXPOSITION

SEVRAN AUTOUR DES ANNÉES 20

6^e bourse aux cartes postales

timbres-documents iconographiques à caractère historique
bourse d'échanges et ventes

entrée libre

buffet-bar

réservations exposants au 01.43.83.35.43